

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LE TRANSFERT DU CONCEPT D'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
ENTRE LES OCI QUÉBÉCOISES ET LES ONG BURKINABÉES

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES URBAINES

PAR

FLAVIE CAMILLE LAVALLIÈRE

OCTOBRE 2011

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je désire remercier mon directeur, Monsieur Richard Morin, qui m'a guidé et appuyé, particulièrement dans les débuts difficiles. Je tiens aussi à remercier les acteurs du développement international de qui j'ai reçu encouragements et soutien, au Burkina Faso et au Québec. Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont accepté de participer à la recherche. Finalement, j'aimerais remercier ma famille et mes amis pour leur appui inconditionnel et leur aide des plus utiles.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	v
LISTE DES FIGURES.....	vi
LISTE DES CARTES	vii
LISTE DES ACCRONYMES.....	viii
RÉSUMÉ	x
INTRODUCTION	2
CHAPITRE I	
PROBLÉMATIQUE ET REPÈRES CONCEPTUELS	5
1.1 Le développement dans l'histoire.....	6
1.1.1 La définition classique du développement.....	6
1.1.2 Les critiques et la redéfinition du concept de développement	8
1.2 Les principaux acteurs canadiens du développement international.....	10
1.3 Les organisations	11
1.3.1 Les ONG du Nord ou les organisations de coopération internationale (OCI)	11
1.3.2 L'ACDI.....	12
1.3.3 Les ONG	13
1.4 Le partenariat	15
1.5 Économie sociale et solidaire.....	17
1.5.1 L'économie sociale, tendances et évolution	17
1.5.2 Une définition.....	18
1.5.3 L'économie sociale au Québec	19
1.5.4 Réalités du Sud.....	22
1.6 Le transfert du concept d'économie sociale et solidaire entre le Québec et l'Afrique de l'Ouest, une question de relation interorganisationnelle.....	26
1.6.1 Les paradoxes du transfert du concept d'économie sociale et solidaire	26
1.6.2 Les difficultés dans le transfert	28
1.6.3 Les relations interorganisationnelles.....	30

1.6.4 L'approche institutionnelle	31
1.7 Comprendre le transfert.....	36
CHAPITRE II	
STRATÉGIE MÉTHODOLOGIQUE.....	40
2.1 L'étude de cas.....	40
2.2 Outils de collecte.....	42
2.2.1 Analyse de documents.....	42
2.2.2 L'observation directe.....	43
2.2.3 Entretiens.....	44
2.3 Rapport de l'expérience terrain	48
2.3.1 Grille d'entretien.....	48
2.4 Analyse.....	49
CHAPITRE III	
PRÉSENTATION DES ACTEURS	50
3.1 Territoire couvert par l'étude.....	50
3.1.1 L'Afrique de l'Ouest	50
3.1.2 Le Burkina Faso	53
3.1.3 Banfora.....	54
3.1.4 Les ONG	56
3.2 Au Québec.....	58
3.2.1 L'ACDI.....	59
3.2.2 Les OCI.....	60
3.3 Conclusion sur les acteurs.....	64
CHAPITRE IV	
ANALYSE DU TRANSFERT DU CONCEPT D'ÉCONOMIE SOCIALE ET	
SOLIDAIRE : LE COMMENT	65
4.1 Définition du concept d'économie sociale.....	66
4.1.1 Définition du concept d'économie sociale : l'ACDI	66
4.1.2 Définition du concept d'économie sociale : l'OCI.....	68
4.1.3 Définition du concept d'économie sociale : ONG.....	72
4.2 L'économie sociale et solidaire au Burkina Faso	77

4.2.1 Vision au Québec	77
4.2.2 Vision au Burkina Faso	78
4.3 Liens avec d'anciennes pratiques	80
4.3.1 Vision au Québec	80
4.3.2 Vision au Burkina Faso	81
4.4 Conclusions de l'analyse descriptive.....	83
CHAPITRE V	
ANALYSE DU TRANSFERT DU CONCEPT D'ÉCONOMIE SOCIALE ET	
SOLIDAIRE : LE POURQUOI.....	
5.1 La promotion du concept d'économie sociale et solidaire	85
5.1.1 La promotion par les OCI	85
5.1.2 La promotion auprès des ONG	86
5.2 Le transfert du concept.....	86
5.2.1 Le transfert selon le CECI au Québec et le CECI au Burkina Faso.....	87
5.2.2 Le transfert selon Oxfam Qc, Oxfam Québec au Burkina Faso et Munyu	88
5.2.3 Le transfert selon le GESQ, le Cégep de Jonquière et le RELOPESS.....	90
5.2.4 Le transfert du concept d'économie sociale et solidaire entre les	93
organisations	
5.3 Les forces de l'isomorphisme institutionnel	95
5.3.1 Le partenariat	95
5.3.2 La force coercitive.....	96
5.3.3 La force normative	101
5.3.4 La force du mimétisme.....	102
5.4 Conclusions de l'analyse comparative.....	103
5.5 Conclusion de l'analyse du transfert du concept d'économie sociale et solidaire	104
4.3.1 Le triple mouvement	104
4.3.2 L'isomorphisme institutionnel.....	107
CONCLUSION	110
ANNEXE	
GRILLE D'ENTRETIEN AUPRÈS DES ACTEURS DU TRANSFERT DU	

CONCEPT ET DES PRATIQUES D'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDIAIRE	
ENTRE LES QUÉBEC ET BANFORA AU BURKINA	113
BIBLIOGRAPHIE	117

LISTE DES TABLEAUX

Tableau		Page
1.1	Principales composantes de l'économie sociale et solidaire au Québec	20
2.2	L'échantillonnage	46
2.3	L'échantillon final	47

LISTE DES FIGURES

Figure		Page
4.1	Le transfert de la vision du concept d'économie sociale et solidaire	76
5.2	Conclusion: le transfert du concept d'économie sociale et solidaire	109

LISTE DES CARTES

Carte	Page
3.1 Afrique de l'Ouest	52
3.2 Banfora, Burkina Faso	55

LISTE DES ACCRONYMES

ACDI	Agence Canadienne de Développement international
AFC Munyu	Association des Femmes de la Comoé Munyu
AGR	Activités Génératrices de Revenus
AQOCI	Association Québécoise des Organisations de Coopération internationale
CECI	Centre d'Étude et de Coopération internationale
CQCM	Conseil québécois de la Coopérative et de la Mutualité
ÉSS	Économie sociale et solidaire
GESQ	Groupement de l'Économie sociale du Québec
INSD	Institut Nationale de la Statistique et de la Démographie du Burkina Faso
IRD	Institut de recherche en développement
MRI	Ministère des Relations internationales
OBNL	Organisme à But non lucratif
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement économique

OCI	Organisation de Coopération internationale
OIF	Organisation internationale de la Francophonie
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
PIB	Produit intérieur brut
PQDI	Programme québécois de Développement international
PNUD	Programme des Nations unies pour le Développement
QSF	Québec Sans Frontière
RIPESS	Réseau International pour la Promotion de l'Économie sociale et solidaire
RENAPESS	Réseau National pour la Promotion de l'Économie sociale et solidaire
RELOPESS	Réseau Local pour la Promotion de l'Économie sociale et solidaire
UPA	Union des Producteurs agricoles

RÉSUMÉ

L'objectif de cette recherche est de remettre en question la pertinence du transfert de l'économie sociale et solidaire par les organisations de coopération internationale québécoises en Afrique de l'Ouest, plus particulièrement dans les milieux urbains du Burkina Faso. L'économie sociale et solidaire telle que définie par Defourny, Develter et al (1999) est constituée de différentes activités économiques, dont la « *finalité est le service aux membres ou à la collectivité plutôt que le profit* »; qui ont « *une autonomie de gestion* »; dont « *le processus de décision est démocratique* » et dans lesquelles il y a « *primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus* » (Defourny, Develter et al, 1999: 38). Ce concept et ces pratiques sont d'origine principalement occidentale francophone et plus particulièrement pour cette recherche, québécoise. Une question se pose alors : ce concept est-il transférable dans le contexte des pays du Sud? Le contexte économique de l'Afrique de l'Ouest est marqué par l'économie informelle fondée sur une réponse ponctuelle à un besoin, et l'économie populaire, basée sur la solidarité à l'intérieur des réseaux sociaux, familiaux et ethniques. Pour comprendre le processus, nous avons effectué trois études de cas et analysé le transfert de cette notion entre les organisations selon une approche institutionnaliste. Nous considérons que cette approche, en tant qu'analyse du processus par lequel s'effectuent les changements au sein des organisations, nous permet de mieux comprendre ce transfert. Comme le décrivent Di Maggio et Powell (1991), les organisations subissent les pressions existantes dans leur « champ organisationnel ». Devant réagir aux réalités de leur environnement, les organisations évoluent de façon semblable et développent des stratégies similaires. Notre analyse nous a permis de conclure que sous la pression exercée par les forces de l'isomorphisme, l'économie sociale et solidaire est transférée entre les organisations et nous assistons à un triple mouvement : le développement d'initiatives innovantes, une formalisation des pratiques préalablement présentes et l'ajout d'un discours visant l'uniformisation.

MOTS CLÉS

Économie sociale et solidaire, Afrique de l'Ouest, Burkina Faso, relation interorganisationnelle, isomorphisme institutionnel

Introduction

Depuis les années 2000, un discours critique du développement international domine : les mots développement durable, local, social sont sur toutes les lèvres. Pour certains acteurs du développement international, l'économie sociale et solidaire (ÉSS) semble être une alternative intéressante, permettant un développement pluridimensionnel (Favreau, 2004). L'objectif de cette recherche est de questionner la pertinence du transfert du concept d'économie sociale et solidaire par les organisations de coopération internationale (OCI) québécoises en Afrique de l'Ouest, plus particulièrement en milieu urbain au Burkina Faso. Bien que nous questionnions aussi le concept de transfert en tant que notion potentiellement ethnocentriste faisant du Nord les producteurs d'innovations prétendues universelles et du Sud les receveurs, nous considérons que ce concept demeure utile pour décrire et comprendre cette réalité. De plus, nous nous interrogeons sur l'application du concept d'économie sociale et solidaire en Afrique de l'Ouest.

Pour ce faire, nous avons effectué une analyse du transfert de cette notion entre les organisations selon une approche institutionnaliste. Les paradoxes de ce transfert décrits par Baron (2007) ainsi que les forces de « l'isomorphisme institutionnel » (DiMaggio et Powell, 1991) ont été utilisés afin de mieux comprendre où se situe l'influence et comment l'économie sociale et solidaire est utilisée et interprétée par les différents paliers d'acteurs (ACDI, OCI, ONG).

Ce mémoire se divise en quatre principales parties. Dans la première, nous décrivons la problématique et le cadre conceptuel de cette recherche. Nous y présenterons le contexte socio-économique dans lequel a lieu l'objet de la recherche. Pour ce faire, nous exposerons premièrement le concept de développement : sa définition, ses transformations depuis la Deuxième Guerre mondiale jusqu'à maintenant, période où l'économie sociale et solidaire est perçue par certains comme une piste de solution alternative.

Deuxièmement, nous définirons l'économie sociale et solidaire, ferons état de sa tendance et de son évolution et indiquerons comment elle se présente au Québec et dans les pays du Sud. Nous questionnerons le possible transfert de ce concept entre les pays du Nord et du Sud; plus particulièrement entre le Québec et le Burkina Faso.

Par la suite, nous exposerons le cadre d'analyse qui permettra de mieux comprendre le processus du transfert du concept d'économie sociale et solidaire entre les OCI québécoises et les ONG burkinabées. Nous soulignerons premièrement les constats exposés par Baron (2007), à savoir que résulte du transfert du concept d'économie sociale et solidaire un double mouvement. D'un côté, le concept d'économie sociale et solidaire renvoie à l'application de nouveaux modes d'organisations; de l'autre côté, le transfert correspond à une formalisation de pratiques informelles qui prévalaient jusqu'alors. À cela nous ajoutons même un autre mouvement qui ferait de l'économie sociale et solidaire un terme simplement plaqué, uniformisant les discours des organisations non gouvernementales (ONG) ouest-africaines et celui des organisations québécoises. Nous poserons ensuite la possibilité que le transfert du concept d'économie sociale et solidaire soit en fait la résultante de forces de l'isomorphisme institutionnel, c'est-à-dire que sous une certaine pression, les organisations d'Afrique de l'Ouest adopteraient des notions et comportements copiés

sur d'autres organisations. Ainsi, notre recherche vise à répondre, à travers une analyse institutionnaliste, à la question suivante : comment s'effectue le transfert du concept d'économie sociale et solidaire, entre les OCI québécoises et les Organisations non gouvernementales (ONG) de l'Afrique de l'Ouest, plus particulièrement du Burkina Faso? En réponse à quoi nous avançons l'hypothèse suivante : ce transfert, sous l'influence des forces de l'isomorphisme institutionnel, aboutira à un discours plaqué sur des pratiques préexistantes et n'aura qu'une faible influence en ce qui a trait à la création de pratiques innovantes dans les organisations burkinabées.

La troisième partie présente les acteurs oeuvrant dans le processus étudié dans le cadre de cette recherche. Il s'agit principalement d'une brève description du contexte socio-économique des deux régions ainsi qu'un portrait des organisations étudiées.

La partie suivante est celle de la stratégie méthodologique. Nous y présenterons le choix que nous avons fait d'effectuer des études de cas afin de mieux comprendre le processus du transfert. Pour faire ces études, nous avons fait des entretiens semi-dirigés, de l'observation directe sur le terrain ainsi que l'analyse de quelques documents produits par les organisations. Nous avons ainsi voulu permettre une certaine triangulation des données.

Finalement, dans la cinquième partie, nous exposerons l'analyse descriptive et comparative des données recueillies. Il s'agit d'exposer et de comparer les propos recueillis auprès d'acteurs clés, multipliés par les réalités exposées dans les quelques documents et ce que nous avons observé. Nous avons ainsi compris que, contrairement à notre hypothèse, notre recherche exploratoire nous montre que le

transfert du concept d'économie sociale et solidaire entre les organisations de notre échantillon s'effectue sous la pression des forces de l'isomorphisme institutionnel (DiMaggio et Powell, 1991) et que les résultats de ce transfert s'apparentent à une possible combinaison des trois mouvements décrits par Baron (2007).

Chapitre I

Problématique et repères conceptuels

Dans la prochaine section nous présenterons tout d'abord un portrait de l'évolution de la notion de développement depuis la fin de la Deuxième Guerre Mondiale jusqu'à aujourd'hui, période qui valorise généralement un développement par la base, parfois durable, un développement qui aujourd'hui est à l'origine de la promotion de l'économie sociale et solidaire en Afrique de l'Ouest par les organisations de coopération internationale (OCI) québécoises.

Par la suite, nous décrirons les acteurs canadiens et québécois impliqués dans le transfert de l'économie sociale et solidaire en Afrique de l'Ouest et nous définirons avec précision en quoi consiste exactement l'économie sociale et solidaire et comment elle se structure dans les pays du Nord, plus particulièrement au Québec.

Finalement, nous aborderons la question des relations interorganisationnelles entre l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et les OCI québécoises ainsi qu'entre les OCI québécoises et les organisations non gouvernementales (ONG) burkinabées afin de mieux comprendre le processus du transfert d'un concept entre ces différents acteurs.

1.1 Le développement dans l'histoire

1.1.1 La définition classique du développement

Le développement est un terme galvaudé, dont la définition demeure vague et les limites, floues. Une révision des différents courants définissant ce concept s'impose. Les théories du développement se divisent principalement en deux catégories : les théories modernistes et les critiques. Les premières s'affilient principalement à l'économie du développement qui apparaît dans les années 1950. Inspirés des économistes néo-classiques, les penseurs de ce premier courant décrivent le marché comme le moteur central du développement. Cependant, face aux difficultés de l'application de cette théorie aux contextes des différents pays, les modernistes ont par la suite réajusté la définition du développement en y ajoutant quelques considérations externes à l'économie. Le développement devient le résultat d'une transformation continue, d'une modernisation. Transformation de la culture, de l'économie, de la politique : il est alors impératif de changer les valeurs, les traditions ainsi que les institutions des pays en développement afin de favoriser la croissance économique. L'une des plus célèbres théories de ce courant moderniste est le modèle de la croissance économique de Rostow, élaboré dans les années 1960, qui peut être schématisé par une droite historique du développement. Cette ligne débute avec les sociétés traditionnelles à l'économie essentiellement agraire et évolue vers la société industrielle, consommatrice, structurée par l'économie de marché (Rostow, 1963). De ces théories modernistes, se développe par la suite une vision structuraliste du développement qui défend l'idée que certaines caractéristiques structurelles des pays sous-développés freinent le développement (Hirschman 1981).

Par la suite, cette ligne de pensée est réinterprétée par les structuralistes latino-américains, dont certains des plus connus sont R. Presbich et A. Gunder Frank pour avoir développé une théorie critique du développement. En effet, selon eux, la structure économique et ses échanges inégaux seraient la cause du sous-développement, le sous-développement ne serait pas un hasard historique mais bien une résultante des relations inégalitaires entre le Nord et le Sud. Un point de vue qui se radicalise après l'arrivée de la théorie de la dépendance. Celle-ci stipule que les pays sont sous-développés parce qu'ils sont insérés dans un cycle de dépendance au système économique. Les pays développés étant au centre de ce système et les pays sous-développés évoluant en périphérie.

En parallèle avec l'apparition de ces théories critiques, le néo-libéralisme s'installe comme courant dominant. Le développement, selon cette théorie économique, vise alors à inscrire toute société dans le marché mondial en appliquant les lois du libre marché. Selon Beaudet et al (2008:49): « le cadre néolibéral signifie que les pays du tiers-monde n'ont plus besoin d'une stratégie de développement adaptée à leur situation propre. Ils doivent s'"intégrer" au marché mondial. » Ainsi, tous pourraient bénéficier du *trickle down effect*, appelé aussi effet de percolation. Celui-ci consiste en l'amélioration de la qualité de vie de tous et de toutes les sphères sociales par le seul fait d'augmenter le produit intérieur brut (PIB). C'est-à-dire que, par le développement économique, les conditions de vie générales de la population sont présumées s'améliorer, ces effets bénéfiques finissant inévitablement par atteindre même les populations les plus pauvres.

Ce type de discours fait consensus dans les grandes organisations du développement international jusque dans les années 2000, qui voient l'émergence d'un discours plus critique. Certains acteurs du développement se prononcent contre la vision néo-libérale, dont Joseph Stiglitz, ex-économiste en chef de la Banque Mondiale, qui affirme que 40% de la population se contente de 5% de la richesse

mondiale alors que les 10% les plus riches en détiennent 54%; que l'endettement des pays en développement est insurmontable et que ceci ne serait pas une fatalité, mais le résultat des politiques de développement internationales (Stieglitz, 2002).

1.1.2 Les critiques et la redéfinition du concept de développement

Aujourd'hui, ces conceptions critiques du développement influencent de plus en plus le discours dominant. Les différents acteurs du développement ont dû accepter le constat suivant : nous assistons à une « triple impasse ». Premièrement, l'impasse économique : les marchés sont déficients, ils ne suffisent pas à réguler le développement. Deuxièmement, l'impasse sociale : le chômage à grande échelle, des revenus qui sont à peine suffisants pour assurer la survie. Finalement, l'impasse écologique dont nous n'avons pas besoin de décrire les effets (Favreau 2004). Dans ce contexte, même les organisations qui prônaient le développement strictement économique ont transformé leur discours. On parle aujourd'hui, sur toutes les tribunes, de développement durable, de développement local, de développement social, etc.

Cependant, même si ces mots sont sur toutes les lèvres, est-ce que ces types de développement sont effectivement valables? Est-ce que ces discours seront plus efficaces que les précédents? Selon Latouche, le développement durable peut tomber dans un certain piège : « le soutenable [sustainable], si on le prend au sérieux, signifie que l'activité humaine ne doit pas créer un niveau de pollution supérieur à la capacité de régénération de la biosphère. [...] Toutefois, la signification historique et pratique du développement, lié au programme de la modernité, est fondamentalement contraire à la durabilité ainsi conçue. » (Latouche 2004:73). Dans cette même lancée,

Latouche remet aussi en question le développement local en soulignant le fait qu'il peut devenir l'outil d'une compétition entre les territoires locaux puisque chacun aspire à parvenir au développement économique le plus efficace. Finalement, il démontre aussi que la notion de développement social constitue un paradoxe puisque « sur le plan de l'imaginaire, il s'agit d'un pléonasme conceptuel, car le développement ne peut pas ne pas être social, tandis que sur le plan du vécu, il s'agit d'un oxymore : le développement réellement existant ne peut pas ne pas engendrer l'injustice sociale » (Latouche 2004:35).

Ainsi, selon Latouche et d'autres (Escobar, 1995), au lieu de le promouvoir, voire de l'exiger, le développement doit être évité si l'on veut réellement favoriser une meilleure qualité de vie pour la majorité de la population.

Est-il réellement nécessaire de mettre complètement de côté le concept de développement? Il s'agit tout de même d'une notion exprimant le rêve et le changement. « Le développement est non seulement jugé encore utile, mais peut encore être considéré comme un concept clé » (Favreau 2004:9). Au-delà du discours actuel critiquable par l'utilisation polysémique du terme développement durable ou local ou social, nous devrions être capables de structurer une alternative, un développement pluriel et pluridimensionnel, qui réussirait à combiner l'économique, le social et l'environnemental.

Donc, la définition du terme contesté de développement qui peut être vu, comme le mentionne Rist, (2007:31) « comme un terme commode pour résumer l'ensemble des vertueuses aspirations humanistes », évolue à travers les différents courants socio-économiques du Nord et du Sud. Aujourd'hui, nous sommes dans une période où le développement par la base, le développement local, durable, etc., est en première page. À ce titre, l'économie sociale et solidaire semble être une alternative promue par de nombreuses organisations canadiennes, plus particulièrement

québécoises. Nous présenterons en détail l'économie sociale et solidaire dans une section suivante, mais elle peut être brièvement décrite comme une variété d'activités à l'extérieur du marché et non étatiques, ayant pour objectif premier le service à ses membres ou à sa communauté plutôt que le profit. Afin de mieux cerner le processus de transfert de l'économie sociale et solidaire comme concept permettant un développement alternatif dans les pays du Sud, il s'avère prioritaire de décrire les acteurs canadiens du développement international qui seront étudiés dans cette recherche.

1.2 Les principaux acteurs canadiens du développement international

L'évolution du concept de développement et de ses applications a donné naissance à certains types d'organisations, gouvernementales ou non, visant principalement des objectifs d'amélioration globale des conditions de vie des êtres humains.

Au Canada, la préoccupation pour le développement international s'observe sous trois formes : la participation du pays aux organisations multilatérales, telles que l'Organisation des Nations Unies (ONU) ou le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), les organisations gouvernementales dont plus particulièrement l'Agence canadienne développement international (ACDI) et finalement les acteurs non gouvernementaux, les organisations de coopération internationale (OCI) et les organisations non gouvernementales (ONG). Étant donné que la présente recherche porte sur le transfert du concept d'économie sociale entre les acteurs du développement international au Canada (Québec) et en Afrique de l'Ouest (Burkina Faso), seulement les acteurs principaux de ce transfert seront présentés.

1.3 Les organisations

1.3.1 Les ONG du Nord ou les organisations de coopération internationale (OCI)

Nous définissons les ONG de développement d'après l'étude de Tom Brodhead et Brent Herbert-Copley cités dans Caouette (2008) selon laquelle une ONG de développement « réfère exclusivement à toute organisation à but non lucratif impliquée dans le domaine de la coopération internationale, ou dans le domaine de l'éducation et de la plaidoirie par rapport à des enjeux liés au développement international » (Caouette 2008:112). Pour le bien de cette recherche, il est important de distinguer les ONG du Nord de celles du Sud, le terme organisation de coopération internationale (OCI) sera donc utilisé comme synonyme d'ONG du Nord.

Les OCI ont vu le jour au Canada, comme dans la majorité des pays du Nord, après la Deuxième Guerre mondiale. Tout d'abord principalement inspirées par des principes philanthropes et de charité chrétienne, ces organisations se transforment ensuite en levier des initiatives socioéconomiques locales du Sud (Smillie, 1995; Navarro-Flores 2009). Selon l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), le Canada compte 160 000 organismes à but non lucratif. La coopération internationale représentant 1% de leur nombre, 7% de l'économie canadienne, mais 8,5% en tenant compte de la valeur des deux milliards d'heures de services bénévoles rendus chaque année (AQOCI, 2006:32).

1.3.2 L'ACDI

L'ACDI est fondée en 1968 afin d'administrer les programmes d'aide publique au développement du Canada. Le gouvernement canadien et l'ACDI ont vu dans les OCI des partenaires importants dans la mise en oeuvre du développement international. Ce qui a engendré un préjugé favorable au financement des OCI et ainsi la multiplication de celles-ci. Le Canada compte plus d'OCI par 100 000 habitants que la majorité des pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) (AQOCI 2006 : 30). Cette réalité, de prime abord positive, a engendré une importante dépendance financière des OCI à l'ACDI (AQOCI 2006).

La relation entre l'ACDI et les OCI se joue sur deux niveaux. Caouette la présente comme ceci : « D'une part, les ONG [OCI] canadiennes jouent un rôle significatif, mais non central dans la mise en place de la politique d'aide publique au développement du Canada et agissent comme agence d'exécution de projets, mais également comme protagonistes engagés et critiques face à cette politique. D'autre part, la dépendance de plusieurs ONG [OCI] à l'égard du financement étatique fait en sorte que certaines d'entre elles sont parfois prudentes dans leurs déclarations par rapport aux différents aspects de la politique étrangère canadienne et préfèrent adopter publiquement une attitude plutôt conciliante » (Caouette 2008:128).

Il est cependant important de noter la faible influence politique de l'agence dans les grandes orientations du gouvernement canadien, même en ce qui concerne le développement international; la défense et les échanges commerciaux priment. On a pu observer au cours des dernières années d'importants changements d'orientation de l'ACDI en fonction des orientations politiques des gouvernements. Ce qui explique, entre autres, la modification fréquente des objectifs et des thèmes prioritaires mis de l'avant par l'ACDI. En effet, des cinq objectifs développés avant 2006, il n'en

demeure que trois en 2011 soit : accroître la sécurité alimentaire; assurer l'avenir des enfants et des jeunes; favoriser une croissance économique durable. Le même constat pour la concentration des zones cibles. En 2011, les pays d'Afrique sont beaucoup moins présents dans la liste de pays recevant l'aide bilatérale. À titre d'exemple, depuis 2009 le Burkina Faso ne fait plus partie des pays prioritaires de l'ACDI, alors que l'Afghanistan est un nouveau pays recevant de l'aide bilatérale.

1.3.3 Les ONG

Le terme ONG est largement utilisé et porte même à confusion. Il peut aujourd'hui référer à de nombreuses réalités. Comme le mentionne Ryfman (2004:5) : « il s'agit d'un terme libre d'appropriation et qui ne constitue pas, à de rares exceptions, dans les droits nationaux une catégorie juridique spécifiquement délimitée, et encore moins en droit international [...], de plus en plus d'entités, petites ou grandes, tendent à s'autobaptiser ou se rebaptiser "ONG" ».

Afin de réduire l'ambiguïté liée à ce terme, nous définissons le terme ONG selon la méthode du faisceau présentée par Ryfman (2004:29). Selon cette méthode les ONG doivent réunir cinq critères afin d'être considérées comme telles. Ces critères sont ici brièvement décrits, mais pourront être retrouvés en détail en annexe (Annexe 1).

- *Il doit s'agir d'un regroupement de personnes visant à défendre un idéal ou des convictions communes visant le bénéfice d'autrui et non le profit.*
- *La forme juridique devrait être reconnue comme « association » ou « organisme non lucratif »*
- *Un rapport aux puissances publiques comme privées qui exclut le fait que l'État soit à l'origine de l'organisation.*
- *Un engagement libre et consenti ainsi qu'une référence à des valeurs impliquant l'action dans la dimension citoyenne insérée dans le cadre démocratique.*

- *Le caractère transnational soit à travers le mandat ou encore par l'interaction avec des organisations provenant de l'extérieur de l'État du siège [de l'ONG].*

Ce genre de définition est d'autant plus utile dans les pays du Sud et particulièrement en Afrique où la multiplication des ONG est remarquable. Par exemple, Ryfman (2004) parle de plus de 10 000 ONG au Bénin.

A- Les ONG en Afrique de l'Ouest

D'un point de vue historique, les ONG sont apparues, en Afrique de l'Ouest, après les indépendances, dans les années 1960-1970. Les tentatives d'alors sont généralement qualifiées d'échecs parce que leur développement a grandement été influencé par des organisations extérieures et tiennent peu compte des réalités locales (Navarro-Flores, 2009; Develtere, Fonteneau et al. 2002; Smillie, 1995). Cependant, depuis les années 1980, il se développe, dans les pays du Sud, des ONG visant à « répondre aux besoins socio-économiques des populations de plus en plus appauvries » (Navarro-Flores, 2009:24) et elles semblent être porteuses de réussite; notamment, de nombreuses associations de femmes, de producteurs agricoles, des mutuelles de santé, etc. (Ndiaye 2005, Assogba 2008). Ce sont certaines de ces ONG, présentes en nombre au Burkina Faso, que nous étudierons dans le cadre de cette recherche sur le transfert du concept d'économie sociale et solidaire entre les OCI québécoises et les ONG burkinabées.

Ainsi, tel que nous venons de les présenter, les principaux acteurs impliqués dans le transfert sont l'ACDI, les OCI québécoises et les ONG burkinabées. Afin de mieux comprendre le processus du transfert, nous présenterons dans la prochaine section une description de la relation interorganisationnelle actuelle entre les organisations du Nord et du Sud.

1.4 Le partenariat

La relation entre les ONG et les OCI a grandement évolué à travers le temps. Selon Navarro-Flores (2009), on compte trois principales périodes de cette évolution. La première, dans les années 1960, étant celle de la relation donateur/bénéficiaire référant à un modèle moderniste de développement économique. La deuxième, collaboration/complicité, date des années 1970-1980, et est inspirée des conceptions critiques du développement. Finalement, celle des années 1990-2000, voire jusqu'à aujourd'hui, marque la relation de partenariat, née de la mondialisation et de la montée des actions critiques de la société civile face au néo-libéralisme dominant.

Le partenariat en matière de développement international peut se définir comme « an attempt on the part of the Northern and the Southern organizations to match institutional principles, values and ideologies. Emphasis is placed on concepts of mutual trust, respect and equality, and there are efforts to construct a degree of reciprocity in decision-making, evaluation and matters of accountability » (Smillie, 1995:182). Évidemment, cette réciprocité reste théorique, les échanges entre les organisations ne s'effectuent que très rarement de cette façon. En effet, la relation donneur-receveur dans laquelle les acteurs du développement évoluent est implicitement une relation de pouvoir. Smillie décrit cette relation comme évolutive et multiple et pouvant potentiellement développer le type de consensus visé si certaines conditions sont réunies. Par exemple que l'échange soit fondé sur une relation claire et ouverte entre les partenaires, basé sur un échange à long terme, que l'argent ne soit pas le seul objet de débat (Smillie, 1995).

Ces échanges sont qualifiés par Navarro-Flores de compromis entre des acteurs inégaux. Dans sa recherche, elle analyse cette relation selon une approche

institutionnaliste des rapports interorganisationnels. Cette approche permet de décomposer les relations de pouvoir qui influencent la dynamique à l'intérieur des organisations et entre leurs membres ainsi que les relations entre les organisations. À l'intérieur de ces échanges et de ces interactions, il serait pertinent de tenter de comprendre comment s'effectue le transfert d'idées, de concepts, de théories.

L'objectif de la présente recherche est de mieux comprendre, à travers une analyse institutionnaliste des relations interorganisationnelles, qui sera expliquée plus loin, comment les OCI en tant qu'organisation faisant la promotion de l'économie sociale et solidaire comme alternative au développement néolibéral, transfèrent ce concept aux ONG du Sud et plus particulièrement de l'Afrique de l'Ouest. Cependant, avant d'étudier le processus du transfert du concept d'économie sociale et solidaire, une définition de ce concept s'avère nécessaire.

1.5 Économie sociale et solidaire

Dans les années 2000, un discours contestant le modèle néolibéral dominant apparaît et propose différentes alternatives à la notion de développement préexistant. L'économie sociale et solidaire est mise de l'avant par certaines OCI canadiennes comme une piste, un outil potentiel pour un nouveau développement international (Favreau 2002). Est-ce que l'économie sociale et solidaire peut réellement être transférée comme concept et pratique dans les pays du Sud afin d'entraîner une amélioration de la qualité de vie de la majorité de la population?

Dans cette partie, nous présenterons premièrement une définition du concept d'« économie sociale », basée sur une compréhension de son évolution, en Europe et plus particulièrement au Québec, selon deux visions appartenant à des courants distincts: changement social et pragmatisme. Deuxièmement, nous aborderons la question de l'« économie sociale et solidaire » et définirons cette dernière. Finalement, nous décrirons les différences majeures entre les contextes économiques du Nord et ceux du Sud, particulièrement celui de l'Afrique de l'Ouest, contextes dans lesquels s'inscrit le transfert du concept de l'économie sociale et solidaire.

1.5.1 L'économie sociale, tendances et évolution

L'économie sociale, comme combinaison de l'économie et du social, existe au Québec depuis la deuxième moitié du XIXe siècle. Bien que, comme le mentionne D'Amours (2007), avant d'être une réalité « porteuse d'une identité temporelle et territorialisée » (D'Amours, 2007:43) l'économie sociale était « une réalité vécue [et

qu'à ce titre, son histoire remonte à l'antiquité méditerranéenne » (D'amours, 2007:44). Associée au tiers secteur parce que ne faisant pas partie du secteur de l'économie de marché ni du secteur public, l'économie sociale inclut de multiples pratiques. Comme le mentionne Shragge (2000), elle est formée de pratiques variées allant d'activités économiques à différentes organisations offrant de multiples services.

À travers son histoire, l'économie sociale a été comprise par deux visions compétitives. Shragge (2000) décrit ces visions comme d'un côté le courant pragmatique/réformiste voyant l'économie sociale comme une réponse à des problèmes ponctuels visant une solution immédiate et de l'autre le courant plutôt utopique/changement social pour qui les pratiques d'économie sociale sont reliées à des changements fondamentaux, voire au refondement de la société. Fontan (2006), cité dans D'Amours (2007), décrit l'évolution de ces deux visions depuis l'Antiquité: l'une est présentée comme une tendance dominante, formée de « modalités collectives de production de biens et de services au sein d'un projet économique »: le courant pragmatique. L'autre est une tendance marginale constituée de « modalités sociétales fondées sur un projet utopiste »: le courant du changement social.

1.5.2 Une définition

Defourny et al (1999) proposent la définition la plus unanime de l'économie sociale qui combine deux grandes approches. Premièrement, l'approche juridico-organisationnelle qui classe les activités d'économie sociale en trois types d'activités institutionnalisées soit les coopératives, les mutuelles et les associations.

Selon Defourny et al (1999), même si l'adoption d'un de ces statuts est un bon indice du type d'activités, il n'est pas suffisant pour indiquer sans équivoque que l'organisation fait bien de l'économie sociale. La deuxième approche dite normative suggère que l'on s'attarde plutôt sur les motifs qui fondent l'action en économie sociale, sur ce qui lie les différentes activités. En combinant ces deux approches, on peut ainsi définir plus spécifiquement ce qu'est l'économie sociale.

« L'économie sociale regroupe les activités économiques exercées par des sociétés, principalement des coopératives, des mutualités et des associations dont l'éthique se traduit par les principes suivants :

- 1. finalité de service aux membres ou à la collectivité plutôt que le profit;*
- 2. autonomie de gestion;*
- 3. processus de décision démocratique;*
- 4. primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus.»* (Defourny, Develtere et al. 1999:38)

1.5.3 L'économie sociale au Québec

Au Québec, l'économie sociale réfère à des pratiques existant depuis la deuxième moitié du XIXe siècle, évoluant sous différentes formes, généralement en réponse à une crise (Lévesque, Malo, Girard, 1999; Lévesque et Petitclerc, 2008). Aujourd'hui, on utilise aussi l'appellation nouvelle économie sociale qui désigne les entreprises d'économie sociale et les associations apparues depuis une trentaine d'années (Lévesque, Malo, Girard, 1999). On a développé depuis les années 1980 une nouvelle économie sociale multiple en y incluant les associations, les organismes à but non lucratif et les petites coopératives. On la dit nouvelle pour la distinguer de l'ancienne économie sociale qui elle, était principalement basée sur les coopératives agricoles ou d'épargne et les mutuelles.

Tableau 1.1: Principales composantes de l'économie sociale au Québec

Ancienne économie sociale	Nouvelle économie sociale		
Premier sous-secteur: Anciennes coopératives et mutuelles	Deuxième sous-secteur: Entreprises collectives		Troisième sous-secteur: Action communautaire autonome
- Coopérative d'épargne et de crédit. - Mutuelles d'assurances - Entreprises agricoles	- Autres coopératives	- OBNL marchands (vendent un produit ou un service)	- OBNL non marchands (ne vendent ni ne tarifent leurs services)

Source: D'Amours, 2007:20

Selon Lévesque (2003), l'économie sociale, en tant que concept, est redécouverte en 1995 et s'est alors déployée en marge des systèmes privés et publics afin de faciliter l'accès de la population aux ressources et aux services. En 1996, l'État québécois reconnaît officiellement, à l'occasion de deux Sommets socio-économiques regroupant des représentants des institutions publiques, du marché et de la société civile, l'économie sociale comme un acteur du développement économique et social de la province. Suite à cet événement, le Groupe de travail sur l'économie sociale devient le Chantier de l'économie sociale, qui fera la promotion de l'économie sociale au Québec ainsi qu'internationalement. Depuis, différents organismes s'impliquent et désirent promouvoir une économie sociale auprès des pays du Sud. Des OCI comme le Centre d'Étude et de Coopération Internationale (CECI) et Oxfam Québec, ou encore des regroupements tels l'Union des Producteurs Agricoles (UPA) appuient et organisent des initiatives d'économie sociale. Des réseaux, tel le Réseau Intercontinental d'Économie Sociale et Solidaire (RIPESS), sont créés et visent à diffuser le concept et les pratiques de l'économie sociale et solidaire, que nous définirons plus en détail plus bas, à travers le monde. Certaines institutions d'éducation, comme le Cégep de Jonquière, qui fait la promotion de l'économie sociale et solidaire au Burkina Faso en s'impliquant dans l'organisation d'un réseau

local d'économie sociale et solidaire. Par l'entremise de cette implication, le Cégep initie leurs étudiants aux réalités internationales, aux questionnements liés au développement international ainsi qu'aux pistes de solution proposées.

A- L'économie solidaire

Certains auteurs parlent d'économie solidaire plutôt que d'économie sociale. La nuance vient principalement de l'idée de l'hybridation des ressources. L'économie solidaire fait appel aux ressources marchandes (marché), non marchandes (redistribution) et non monétaires (bénévolat) (Laville 1994). Eme et Laville (2006:303) définissent l'économie solidaire comme « l'ensemble des activités économiques soumis à la volonté d'un agir démocratique où les rapports sociaux de solidarité priment sur l'intérêt individuel ou le profit matériel; elle contribue ainsi à la démocratisation de l'économie à partir d'engagements citoyens ». De son côté, Castel (2003) souligne l'importance d'ajouter à cette combinaison les motifs qui fondent les activités économiques soit le partage des biens et services par la redistribution, la solidarité et la réciprocité. Laville (2000:298) a aussi mentionné que : « le développement de l'économie solidaire se trouve irrémédiablement corrélé à l'adoption d'un hypothétique modèle d'action collective dans lequel les pouvoirs publics s'engageraient à soutenir des activités qui puissent favoriser des dynamiques de socialisation et de projet collectifs ». Dans ce sens, l'économie solidaire s'inscrirait dans la vision de changement social définie par Shragge (2000) et Fontan (2006) cité dans D'Amours (2007).

B- L'économie sociale et solidaire

Afin d'inclure les activités économiques se référant aux visions et définitions décrites plus haut, nous utiliserons dans ce texte le terme d'économie sociale et solidaire (ÉSS). Nous espérons ainsi faire référence à la multitude d'activités que peuvent regrouper ces concepts amplement discutés dans la littérature sociologique.

Les OCI décrites plus haut désirent transférer cette économie sociale et solidaire aux ONG du Sud. Cependant, il s'agit d'un concept développé dans les pays occidentaux francophones et, plus particulièrement pour cette recherche, au Québec. Une question se pose alors: ce concept est-il transférable dans le contexte des pays du Sud? Assogba affirme que: « pour mieux comprendre les activités d'économie sociale et populaire en Afrique, un effort de rupture épistémologique s'impose. Il faut "désociocentriser" ou "dé-ethnocentriser" la notion d'économie sociale et populaire et proposer une nouvelle définition qui tient compte de l'historicité des sociétés africaines » (Assogba 2008:64). La prochaine partie vise à décrire brièvement le contexte socioéconomique burkinabé pour nous permettre de mieux comprendre le processus du transfert entre les deux réalités.

1.5.4 Réalités du Sud

Afin de mieux comprendre la réalité des sociétés africaines, deux caractéristiques spécifiques doivent être considérées : l'importance de l'économie informelle et le rôle de l'économie populaire.

A- L'économie informelle

L'économie informelle est particulièrement présente dans les pays du Sud depuis les trente dernières années (Peemans, 1997). On explique ce phénomène principalement à cause d'une urbanisation sans industrialisation, ce qui amène un important bassin de main-d'œuvre disponible dans les villes. Ainsi, les initiatives d'économie informelle sont associées à une économie de misère, de pauvreté, des initiatives visant à répondre à un problème ponctuel. Ces activités, qui peuvent concerner jusqu'à 80% de la population active selon les pays (Favreau, 2008), réfèrent à une économie de débrouille (les petits commerces, le cireur de chaussures, etc.), évoluant parallèlement à l'économie officielle ou formelle. Cette économie longtemps perçue négativement par les différentes organisations de développement fait aujourd'hui l'objet d'un discours plus positif. En effet, lorsque l'on aborde la question des initiatives locales, des petites activités commerçantes, très fréquentes dans les pays du Sud, basées sur autre chose que le commerce illégal, certaines de ces activités peuvent faire référence aux activités de l'économie populaire. On considère ces activités comme de potentiels vecteurs de changements économique et social.

B- L'économie populaire

Pour certains, l'économie populaire se définit comme « l'ensemble des activités économiques et des pratiques sociales développées par les groupes populaires en vue de garantir, par l'utilisation de leur propre force de travail et des ressources disponibles, la satisfaction des besoins de base, matériels autant qu'immatériels » (Sarria Icaza et Tiriba in Laville et Cattani, 2006:259).

De son côté, Assogba divise les activités d'économie populaire en deux grandes catégories: la première regroupe « les initiatives individuelles et les stratégies ponctuelles d'assistance (l'étage du rez-de-chaussée de l'édification économique de Braudel) et la deuxième catégorie comprend les initiatives socio-économiques portées par des groupes dont la taille dépasse le cadre d'une seule famille, comprenant même la famille élargie, et dont les biens et les services sont destinés à un nombre relativement important de personnes ou une collectivité plus large » (Assogba 2000:14). Peemans (1997) explique qu'il s'agit d'une économie séculaire, développée, dans les pays du Sud, à l'intérieur « d'un tissu productif qui préexistait à la colonisation » (Peemans 1997:109). Il serait possible d'associer cette dernière définition à celle de l'économie sociale. Cependant, Assogba mentionne le fait que « l'observateur doit toujours en faire une application très contextualisée, dans la mesure où toutes les pratiques sociales s'enracinent dans des socles socioculturels spécifiques et ne peuvent être adéquatement appréhendées qu'à travers ces socles » (Assogba 2000:14).

En décrivant l'économie populaire africaine, Peemans (1997) mentionne que ces initiatives sont fortement marquées par les rapports d'affection, plus particulièrement les rapports familiaux et la question de l'ethnicité. L'économie populaire africaine semble être particulièrement imbriquée dans ces réalités sociales. En effet, selon Taoufik et Engelhard, mentionnés dans Peemans (1997), « la caractéristique centrale de l'économie populaire africaine est d'être en osmose avec les systèmes culturels ambiants et son but principal est la consolidation des réseaux de solidarité familiale, lignagère ou ethnique et la gestion des relations sociales qui fondent ces réseaux » (Peemans, 1997:115).

En résumé, l'économie sociale et solidaire est aujourd'hui utilisée comme nouvel outil pour un développement international alternatif dans des pays du Sud au contexte économique tout autre. En effet, le contexte économique de l'Afrique de l'Ouest par exemple, est grandement marqué par l'économie informelle, fondée sur une réponse ponctuelle à un besoin, et l'économie populaire, basée sur la solidarité à l'intérieur des réseaux sociaux, familiaux et ethniques. Comment le concept d'économie sociale et solidaire peut-il y être transféré?

1.6 Le transfert du concept d'économie sociale et solidaire entre le Québec et l'Afrique de l'Ouest, une question de relation interorganisationnelle.

Cette partie vise à présenter premièrement, les paradoxes que porte le concept d'économie sociale et solidaire en lui-même ainsi que les difficultés d'application d'un tel concept dans les réalités socio-économiques de l'Afrique de l'Ouest. Par la suite, nous exposerons une analyse des relations interorganisationnelles entre les OCI du Nord et les ONG du Sud selon une approche institutionnaliste qui nous permettra de mieux comprendre les dynamiques pouvant influencer le transfert.

1.6.1 Les paradoxes du transfert du concept d'économie sociale et solidaire

« Le concept « d'économie sociale » , tout comme ceux de société civile, tiers secteur, ONG et mouvement social, trouve son origine dans les pays occidentaux. Il est donc fortement coloré par les conditions culturelles, sociales, économiques et politiques de ces pays. Ses dimensions juridico-organisationnelles et normatives en témoignent. Il ne peut donc pas être aveuglement « transféré » et « exporté ». L'utilisation de ce concept pour appréhender les réalités au Sud ou pour regrouper un certain nombre d'initiatives nécessite alors une conceptualisation univoque, mais également un processus d'appropriation de la notion par les acteurs du Sud eux-mêmes, appropriation devant ici être entendue au sens d'adaptation, modification, enrichissement. »(Develtere, Fonteneau et al. 2002:6)

Le transfert du concept d'économie sociale et solidaire du Québec vers l'Afrique de l'Ouest peut poser quelques ambiguïtés. Tout d'abord, à l'instar de ce que démontre Catherine Baron, au niveau des paradoxes véhiculés par le concept lui-même (Baron 2007). Ces paradoxes prennent origine, en premier lieu, dans le fait que le rôle et la définition de l'économie sociale et solidaire sont multiples et prennent différentes orientations. On parle de solidarité dans tous les discours, que ce soit dans les institutions internationales ou chez les altermondialistes. L'expression de la solidarité se dénature, nous sommes actuellement devant la création d'un mot fourre-tout. Quelle valeur a-t-il dans les discours? Quelle interprétation en auront les acteurs du Nord et du Sud?

Le deuxième paradoxe provient des importants débats sur l'institutionnalisation qui pose un problème majeur d'application. Par institutionnalisation, nous nous référons ici à la définition politique du terme, c'est-à-dire l'intégration au système étatique ou encore la reconnaissance ou au financement par l'État de certaines organisations comme c'est le cas de l'économie sociale au Québec. Nous considérons que ce qui distingue principalement les activités d'économie sociale et solidaire de l'économie populaire est l'institutionnalisation : « le développement de l'économie solidaire se trouve irrémédiablement corrélé à l'adoption d'un hypothétique modèle d'action collective dans lequel les pouvoirs publics s'engageraient à soutenir des activités qui puissent favoriser des dynamiques de socialisation et de projet collectifs » (Laville, 1994 : 27). Au Québec, les activités d'économie sociale et solidaire s'inscrivent dans les relations de pouvoir entre l'État et la société civile; peut-on institutionnaliser comme on le fait au Québec et ailleurs, l'économie informelle ou populaire de l'Afrique de l'Ouest?

Le troisième paradoxe est celui des pratiques préexistantes en Afrique de l'Ouest. En effet, l'économie sociale et solidaire comme elle a été définie plus haut, est un concept qui date d'environ une dizaine d'années en Afrique de l'Ouest.

Cependant, les notions de solidarité, de redistribution, les pratiques d'économie informelle ou populaire encadrées dans les réalités sociales, font partie des réalités africaines depuis fort longtemps. Il y a en Afrique des formes de coopération et d'assistance mutuelle dont les origines remontent à des institutions sociales précoloniales. L'économie appelée populaire est partie prenante de la structure sociale africaine. À titre d'exemple, pour ne nommer qu'elle, la pratique du Nnobia au Ghana, un groupe d'agriculteurs qui, depuis de nombreuses années, s'associent à travers une coopérative par le travail (Defourny, Develtere et al. 1999). Comment faire le lien entre ces pratiques ancestrales d'entraide et la notion moderne d'économie sociale et solidaire?

1.6.2 Les difficultés dans le transfert

On a déjà observé de nombreux échecs aux tentatives de promotion du concept d'économie sociale en Afrique de l'Ouest. L'un des exemples les plus cités est celui des coopératives. De nombreuses coopératives ont été démarrées en Afrique de l'Ouest et plusieurs d'entre elles ont connu un résultat mitigé. Ces échecs ne sont probablement pas tous dus aux structures coopératives comme telles, mais à la manière dont ces coopératives, comme d'autres projets, ont été implantés. En effet, ces organisations ont fréquemment été pensées par des intervenants extérieurs, en négligeant le plus souvent le contexte et les dynamiques locales (Fontenau, Nyssen et Fall, 1999). La solidarité des sociétés traditionnelles était alors interprétée comme une structure idéale pour soutenir des activités telles que les coopératives. Cependant, il a été compris par la suite que cette solidarité était basée sur un système de réciprocité tel que défini par Mauss (1923), c'est-à-dire le cycle du don - donner, recevoir, rendre - et ainsi s'assurer que la circulation des biens soit au service du social et qu'il y ait une certaine redistribution au sein du groupe d'appartenance. Les coopératives ont été

implantées en superposition à ce réseau social préexistant. De plus, elles ont été l'objet de manipulation par l'État en place, durant la période coloniale et postcoloniale afin de structurer certains groupes de la société civile et ainsi faciliter la transmission d'informations politiques et former des relais politique et économique pouvant rejoindre les populations éloignées des centres (Fontenau, Nyssen et Fall, 1999).

On voit donc que le transfert du concept d'économie sociale et solidaire présente certains problèmes tels que ceux montrés par Baron (2007) soit les paradoxes véhiculés par le concept d'économie sociale et solidaire lui-même ainsi que les ambiguïtés suscitées par son transfert dans les réalités socio-économiques et politiques du Sud. De plus, nous avons constaté les échecs précédents de ce type de transfert dans le contexte africain. D'un autre côté, comme le soulignent Laville et al (2007:250) : « on observe également le rôle souvent essentiel des organisations d'appui (ONG) en particulier dans les contextes où les sociétés civiles sont balbutiantes comme en Afrique de l'Ouest. » Est-ce que le transfert du concept d'économie sociale dans cette dynamique sera fructueux ou ne deviendrait-il qu'une formalisation extérieure d'une pratique déjà existante ou encore un discours plaqué et des pratiques peu cohérentes, n'encourageant nullement le développement? Actuellement, on observe, selon Baron (2007), un double mouvement en Afrique de l'Ouest : d'un côté, le concept d'économie sociale et solidaire renvoie à l'application de nouveaux modes d'organisations qui donnent aux acteurs locaux les moyens de mettre en œuvre un développement endogène, par exemple les mutuelles de santé ou encore le tourisme solidaire; de l'autre côté, le transfert correspond à une formalisation et une institutionnalisation exogène de pratiques informelles qui prévalaient jusqu'alors.

1.6.3 Les relations interorganisationnelles

En plus de ces paradoxes qu'impliquent le concept même et son application difficile en Afrique de l'Ouest, une autre dimension doit être prise en compte afin de mieux cerner la dynamique du transfert du concept d'économie sociale en Afrique de l'Ouest: les relations interorganisationnelles. Lorsque l'on analyse la dynamique interorganisationnelle, on parle de toutes les collaborations, ententes, de toutes formes de relations entre deux ou plusieurs organisations. Comme l'explique Navarro-Flores (2009), les relations interorganisationnelles sont un échange, un jeu de pouvoir et d'influence entre les organisations, ancré dans les contextes socio-économiques et politiques. Pour cette recherche, nous considérons que l'approche institutionnelle de l'étude des organisations, en tant qu'analyse du processus par lequel s'effectuent les changements au sein des organisations, nous permettrait de mieux comprendre le processus du transfert du concept d'économie sociale entre les organisations du Nord et du Sud. Nous désirons comprendre à quel type du double mouvement énuméré par Baron (2007) appartient le concept d'économie sociale et solidaire en Afrique de l'Ouest. S'agit-il du développement de nouvelles initiatives? N'observons-nous pas plutôt une formalisation des pratiques préalablement présentes en Afrique de l'Ouest? Ou encore, n'assistons-nous pas à un troisième mouvement qui consisterait en un discours simplement plaqué, uniformisant le discours des ONG ouest-africaines et celui des organisations québécoises?

1.6.4 L'approche institutionnelle

Actuellement, les relations interorganisationnelles entre les OCI et les ONG prennent la forme d'un partenariat. Comme il a été mentionné plus haut, celui-ci se définit comme un compromis. Il s'agit de la collaboration, pour la réalisation d'un projet commun, entre des acteurs ayant un objectif convergent malgré des intérêts, des ressources et des pouvoirs d'action différents (Dancause et Moin, 2011). Smillie (1995) souligne aussi le fait que dans une relation de partenariat, les organisations du Nord et du Sud doivent s'entendre sur une base, des valeurs, des principes, sur une confiance mutuelle et une équité. Il ajoute cependant que l'institutionnalisation des relations interorganisationnelles entre les OCI et les ONG, fondée sur ces bases est idéale et n'est pas toujours effective hors du contexte théorique et même que : « In fact the gap between rhetoric and reality is often so large that bilateral agencies can drive a bulldozer through it. And increasingly, they do. » (Smillie, 1995:182).

Dans ce contexte, l'approche institutionnelle vise, entre autres, à mieux comprendre les stratégies développées par les organisations afin de résoudre les conflits découlant de la relation partenariale. En fait, le terme institution se définissant ici, selon l'analyse sociologique, comme les règles sociales, imposées de façon formelle (lois) ou informelle (mécanismes sociaux) servant à résoudre les conflits sociaux (Chrysostomos, 2008) ou encore, tel que mentionné par Bélanger et Lévesque (1992) dans Navarro-Flores (2007:47) comme « l'ensemble des règles de fonctionnement, basées sur des valeurs communes, qui façonnent et contraignent les comportements sociaux ».

L'analyse institutionnelle des organisations et, de ce fait, des relations interorganisationnelles, est basée sur l'idée principale que ce sont les institutions qui expliquent la stabilité dans les modèles d'interactions entre les acteurs socialement

construits, allant de l'individu à l'État en passant par l'organisation. Les organisations sont donc encadrées dans un système de valeurs et de règles construit dans l'environnement global les entourant. Leurs pratiques et leurs structures sont souvent une réponse ou une réflexion face aux règlements, conventions et croyances de l'environnement extérieur (Powell and Glynn, 2007).

Une nuance importante est ici à faire. En plus des définitions que nous venons d'exposer, les termes institution et institutionnalisation sont utilisés de plusieurs façons : institution en tant que synonyme d'organisation ou encore, comme nous l'avons décrit plus haut, l'institutionnalisation comme phénomène de reconnaissance des pratiques par les sphères étatiques. Dans la présente section, nous abordons le terme institution en tant que règle sociale et institutionnalisation tel qu'utilisé par le champ des études organisationnelles, c'est-à-dire comme un processus par lequel un certain pattern rejoint le normatif et le cognitif et devient partie prenante de l'organisation (Powell, 2007). En fait, il s'agit d'une opération de légitimation des valeurs et des pratiques d'une organisation. La légitimation étant une acceptation sociale de l'organisation et de ses pratiques qui sont considérées comme visant des fins justifiables et valables; l'organisation peut ainsi gagner un certain statut et une crédibilité (Delmestrie, 2007; Karlsson, 2007). Scott (1995:45) souligne le fait que la légitimation est particulièrement importante d'un point de vue institutionnel : « from an institutional perspective, legitimacy is not a commodity to be possessed or exchanged but a condition reflecting cultural alignment, normative support, or consonance with relevant rules or laws ».

A- Isomorphisme

À propos de la dynamique des relations interorganisationnelles, Di Maggio et Powell (1991) proposent que les organisations subissent les pressions existantes dans leur « champ organisationnel » c'est-à-dire que les organisations évoluent en agrégat qui constitue une zone reconnue de la vie institutionnelle. Ainsi, les organisations sont soumises aux pressions des autres organisations qui leur sont directement liées, par exemple celles offrant des services similaires, les bailleurs de fonds ou encore les populations bénéficiaires de leurs services. De plus, ces organisations sont en constante compétition les unes contre les autres pour obtenir des ressources ainsi qu'une certaine légitimation.

Face aux contraintes présentes dans leur champ organisationnel, les organisations développent une stratégie appelée l'isomorphisme institutionnel. Devant réagir aux réalités de leur environnement, les organisations évoluent de façon semblable et développent des stratégies similaires. Cet isomorphisme permet entre autres aux organisations d'interagir avec les autres organisations de leur champ organisationnel et de s'assurer une légitimation. D'après DiMaggio et Powell (1991), l'isomorphisme institutionnel agit à travers trois types de forces : les forces coercitives, les forces normatives et les forces de mimétisme.

I- Les forces coercitives

Les forces coercitives sont une forme de pression que certaines organisations exercent, particulièrement sur les organisations en position de dépendance. Elles font aussi référence aux lois et règlements, aux habitudes, à la culture organisationnelle dominante dans le contexte socioculturel (Navarros-Flores 2009). Comme le mentionne Karlsson (2007, article n.235) : « An organization gains legitimacy (i.e., credibility and status) through compliance with the rules set up by an institutional actor/source. A consequence of gaining legitimacy is external validation, which could improve the organization's access to resources ».

DiMaggio et Powell (1991) ont développé certaines hypothèses visant à mieux prévoir les changements institutionnels des organisations et l'impact plus ou moins important de l'isomorphisme institutionnel. Même si ces hypothèses ne sont pas, comme le mentionnent les auteurs, scientifiquement exhaustives, celles concernant les forces coercitives semblent particulièrement intéressantes et pertinentes afin d'offrir un angle d'analyse des relations interorganisationnelles entre les OCI et les ONG.

- Hypothèse A: « *The greater the dependence of an organization on another organization, the more similar it will become to that organization in structure, climate, and behavioral focus.* » (DiMaggio et Powell, 1991:74). Ainsi, cette hypothèse souligne le fait que plus la dépendance est importante, plus fortes seront les forces poussant vers l'isomorphisme institutionnel. Cependant, comme le mentionnent Thompson (1967) et Pfeffer et Salancik (1978) dans DiMaggio et Powell (1991), cette hypothèse nous rappelle aussi que les organisations ont une faculté de résister aux pressions provenant des organisations desquelles elles ne sont pas dépendantes.
- Hypothèse B: « *The greater the centralization of organization A's resource supply, the greater the extent to which organization A will change isomorphically to resemble the organizations on which it depends for resources.* » (DiMaggio et Powell, 1991:74). Cette hypothèse note l'importance du nombre de sources de financement ou autres ressources pour les organisations, plus grande serait la dépendance à une organisation, plus l'isomorphisme serait fort.

//- Les forces normatives

Les forces normatives résultent principalement de la professionnalisation telle que définie par Larson (1977) dans DiMaggio et Powell (1991) comme la lutte des représentants d'une même occupation professionnelle pour définir leurs conditions et leurs méthodes de travail ainsi que pour établir une légitimation de leur autonomie. Les professions sont alors sujettes aux mêmes pressions d'isomorphisme que les organisations. De plus, selon DiMaggio et Powell (1991), deux aspects de la professionnalisation sont d'importantes sources d'isomorphisme : l'éducation qui forme des professionnels de façon relativement semblable et le réseautage entre les professionnels qui augmente les similitudes des pratiques et des conditions entre les professionnels.

///- Les forces du mimétisme

Les forces du mimétisme poussent les organisations à imiter un certain comportement organisationnel parce qu'elles ne maîtrisent pas un nouvel apport, une nouvelle technologie par exemple. Karlsson (2007) parle du fait que : « an organization that looks similar to others is likely to get a positive evaluation from the organizational environment based on improved comprehensibility. » Comme le mentionne Cyert and March (1963) dans DiMaggio et Powell (1991), lorsque les organisations font face à un problème important provenant de causes ambiguës et ne perçoivent que peu de solutions claires, il est possible qu'elles choisissent une solution provenant de l'extérieur. De plus, DiMaggio et Powell (1991) soulignent le fait que le modèle adopté peut être diffusé non intentionnellement à travers différents canaux, comme les employés par exemple, mais aussi explicitement par des organisations telles que des firmes de consultation. Finalement, ils soulignent que les organisations vont généralement tendre vers le modèle des organisations à succès et avec une grande légitimation de leur champ organisationnel.

1.7 Comprendre le transfert

Bien que, comme nous l'avons déjà mentionné, la notion de transfert soit en elle-même questionnable, elle demeure tout de même essentielle à la compréhension du processus défini ici.

Le transfert du concept d'économie sociale entre les OCI québécoises et les ONG burkinabées peut être analysé à la lumière des approches présentées plus haut. En effet, tel qu'évoqué plus haut, ce concept présente certains paradoxes en lui-même et dans son application. Cependant, la relation interorganisationnelle est au coeur du processus. Comme le mentionne Navarro-Flores (2009), les relations interorganisationnelles constituent principalement un jeu de pouvoir ancré dans les réalités socio-économiques et politiques entourant ces organisations. L'approche institutionnaliste de ces relations interorganisationnelles nous permet de mieux comprendre les liens et les forces à l'oeuvre dans ces rapports. Le processus de l'isomorphisme tel que décrit par DiMaggio et Powell (1991) nous permet d'analyser le transfert du concept entre les organisations du Nord et du Sud comme un phénomène soumis aux trois forces de cet isomorphisme soit les forces coercitives très présentes dans les relations de dépendance, les forces normatives qui sont en lien avec la professionnalisation des organisations et finalement le mimétisme en tant que promotion, volontaire ou non, d'un certain modèle par les organisations qui réussissent mieux ou ayant une plus grande légitimation à l'intérieur du champ organisationnel. Ces trois forces font ici pression sur le processus du transfert du concept d'économie sociale et solidaire entre les OCI québécoises et les ONG burkinabées.

De plus, il est possible que ce transfert s'effectue sous l'influence de ces trois forces et que l'on en vienne, après l'analyse des cas, aux mêmes constats que mentionne Baron soit que l'application du concept permet l'apparition de pratiques innovantes ou encore que le transfert engendre une simple formalisation des pratiques préexistantes. Nous pouvons aussi nous interroger à savoir si le concept ne serait pas simplement plaqué aux discours des organisations burkinabés afin d'homogénéiser le discours entre les OCI et les ONG.

Afin de mieux comprendre le transfert, nous avons analysé le processus du point de vue des acteurs. Nous avons cherché à comprendre comment est interprétée l'économie sociale et solidaire dans les différentes organisations en jeu, à savoir l'ACDI, des OCI et des ONG d'Afrique de l'Ouest.

1.8 Question de recherche

Face aux conséquences généralement peu élogieuses des politiques de développement mises en place dans les années précédentes, de multiples alternatives ont été expérimentées. D'après certaines organisations de coopérations internationales (OCI) canadiennes, et plus particulièrement québécoises, l'économie sociale et solidaire semble être une de ces alternatives; un concept définissant des pratiques qui visent à permettre une amélioration générale de la qualité de vie. Ces organisations, en s'inspirant des définitions et des pratiques élaborées au Québec, effectuent la promotion d'un concept et d'une mise en pratique, conçu pour les réalités socio-économiques et politiques du Nord, aux organisations du Sud.

Cette recherche vise à comprendre, à travers une analyse institutionnaliste des relations interorganisationnelles, comment s'effectue le transfert du concept d'économie sociale et solidaire, entre les OCI québécoises et les Organisations non gouvernementales (ONG) de l'Afrique de l'Ouest, plus particulièrement en milieu urbain au Burkina Faso.

L'approche institutionnaliste nous permettra de mieux comprendre en quoi les relations interorganisationnelles entre les OCI québécoises et les ONG burkinabées sont soumises aux forces de l'isomorphisme institutionnel et comment celles-ci pousseraient les ONG du Sud à adopter les pratiques des OCI du Nord et du même coup le concept d'économie sociale et solidaire. De plus, nous essaierons de voir si le transfert du concept d'économie sociale et solidaire effectué entre les organisations analysées aboutit aux mêmes résultats constatés par Baron (2007), soit la création d'initiatives innovantes et la formalisation des pratiques préexistantes ou encore s'il s'agit d'un terme plaqué afin d'uniformiser les discours.

1.9 Hypothèse

Considérant que le transfert du concept d'économie sociale et solidaire entre les OCI québécoises et les ONG burkinabées obéit aux forces de l'isomorphisme institutionnel telle que décrites par DiMaggio et Powell (1991) soit la force coercitive, la force normative ou la force du mimétisme, nous avançons que ce transfert aboutira principalement à un des trois mouvements expliqués plus haut. En effet, nous considérons que l'économie sociale et solidaire, en tant que notion utilisée par les ONG burkinabées consiste d'abord en un discours plaqué sur des pratiques préexistantes et n'aura qu'une faible influence en ce qui a trait à la création de pratiques innovantes dans les organisations burkinabées.

Chapitre II

Stratégie méthodologique

Cette recherche sur les processus du transfert du concept d'économie sociale et solidaire entre les OCI du Québec et les ONG de l'Afrique de l'Ouest, à travers l'analyse des relations interorganisationnelles, selon une approche institutionnaliste, se base sur une étude de cas multiples.

Nous avons ciblé certaines organisations non gouvernementales au Burkina Faso, plus particulièrement à Banfora, et les organisations québécoises de coopération internationale s'associant à ces dernières.

2.1 Les sites choisis

Comme il s'agit de l'étude des relations interorganisationnelles, notre recherche s'est basée sur l'analyse de relations entre des organisations choisies pour leur implication au Burkina Faso et leur orientation vers l'économie sociale et solidaire. Ce choix a été orienté par différents facteurs : les cas sont représentatifs d'une certaine dynamique entre les acteurs internationaux et nationaux. Durant notre séjour au Burkina Faso, de mai à août 2009, nous avons travaillé et sommes demeurés dans la ville de Banfora ce qui nous a permis de mieux connaître certaines organisations et de comprendre leur relation avec les OCI québécoises. Nous avons

alors principalement porté notre attention sur deux cas représentant le transfert du concept d'économie sociale et solidaire entre deux OCI différentes et deux ONG burkinabées, présentes à Banfora et associées à ces dernières. De plus, lors de la cueillette des données et durant les entrevues, il a été noté que le Centre d'étude en coopération internationale (CECI) a été fréquemment mentionné comme un acteur important, une OCI canadienne très présente dans la promotion de l'économie sociale et solidaire en Afrique de l'Ouest. Par ailleurs, nous avons observé qu'il y avait un lien entre cette organisation et des acteurs importants dans la promotion de l'économie sociale au Québec. Malheureusement, aucune ONG burkinabée appuyée par cette organisation n'était présente dans la ville de Banfora. Étant donné que nous considérons cette organisation comme incontournable, nous nous sommes tout de même penchés sur le transfert du concept de l'économie sociale et solidaire au CECI. Nous avons aussi considéré qu'il était primordial, étant donné la présence d'un réseau local de promotion de l'économie sociale et solidaire au Burkina Faso désirant s'affilier au Réseau international pour la promotion de l'économie sociale et solidaire (RIPESS), d'interviewer un représentant du groupement de l'économie sociale au Québec (GESQ), membre québécois du RIPESS.

Voici les trois sites de recherche constitués d'une association et d'une ONG présentes à Banfora, soutenues par deux OCI québécoises différentes ainsi que du CECI et son antenne à Ouagadougou, dirigée par des Burkinabés. Nous décrivons plus en détail ces organisations dans le chapitre suivant présentant tous les acteurs et le contexte socio-économique du Burkina Faso.

- 1) L'Association Munyu rassemble un grand nombre de femmes de la région des Cascades, dont Banfora est la capitale. Cette association vise l'amélioration des conditions de vie des femmes et est appuyée, entre autres, par OXFAM-Québec.

- 2) Le Réseau local pour la promotion de l'économie sociale et solidaire (RELOPESS), réunissant plusieurs associations de la région des Cascades, soutenu par le Cégep de Jonquière.
- 3) Les bureaux du CECI au Québec et à Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso.

Le Cégep de Jonquière est un acteur institutionnel public. Cependant, étant donné ses activités au niveau de la coopération internationale — le Cégep de Jonquière envoie des stagiaires et des professeurs de Sciences humaines dans les organisations d'économie sociale et solidaire de la région — il sera considéré comme une OCI dans le cadre de cette recherche. Cet acteur s'insère dans la dynamique des relations interorganisationnelles à l'étude, mais, contrairement à la majorité des OCI, il n'est pas financé par l'ACDI et certaines de ces actions sont régies par son mandat d'institution d'éducation.

2.2 Outils de collecte

L'étude en question peut être alimentée par différentes sources d'information. Pour cette recherche, trois méthodes seront utilisées à des degrés différents. Premièrement, l'analyse de documents officiels publiés par les différents acteurs. Deuxièmement, l'observation directe auprès des OCI québécoises au Burkina Faso et des ONG burkinabées, et, finalement, les entretiens semi-dirigés auprès d'acteurs clés, impliqués dans le transfert.

2.2.1 Analyse de documents

Comme le souligne Yin (1994:84): « documentary information is likely to be relevant to every case study topic ». Les principaux acteurs du transfert du concept de l'économie sociale et solidaire sont l'ACDI, les OCI canadiennes ainsi que les ONG et les associations burkinabées. La majorité de ces acteurs, particulièrement ceux du Nord, produisent des documents qui ont été analysés afin de mieux comprendre le transfert du discours. Les documents officiels ont été analysés selon une démarche qualitative de compréhension du discours sur l'économie sociale et solidaire. Selon May, « qualitative content analysis [...] start with the idea of process, or social context, and views the author as a self-conscious actor » (May 2001:193). Les principales dimensions qui ont été extraites de ces documents sont :

- la définition du concept d'économie sociale et solidaire
- les bienfaits de l'économie sociale et solidaire
- les pratiques d'économie sociale et solidaire promues
- les processus de transfert

2.2.2 L'observation directe

L'observation directe est venue ajouter de nouvelles données et a permis de mieux saisir le contexte dans lequel évoluent les ONG burkinabées, les OCI canadiennes au Burkina Faso ainsi que les relations entre elles. Combinée à d'autres méthodes, l'observation directe permet une certaine triangulation des données.

Pour cette recherche, l'observation directe s'est effectuée durant trois mois, ouvertement, dans les contextes formels et informels de discussion dans les organisations et associations ciblées. Nous étions présent dans une organisation en tant que stagiaire en coopération internationale et participions à différentes activités

des organisations banforalaises. L'objectif des observations était principalement de mieux comprendre leur approche et de mieux cerner leur discours sur l'économie sociale et solidaire. Les observations ont été compilées dans un journal de bord combinant les comptes rendus et les notes analytiques. Ces notes auront pour but de « prendre conscience de ses [l'observateur] faiblesses, de ses biais comme de ses points forts » (Laperrière 2003:286) ce qui permettra une meilleure interprétation des données.

2.2.3 Entretiens

Les entretiens sont la source principale de données pour cette recherche. Il ont été privilégiés principalement parce qu'il semble que ce soit l'une des sources d'information la plus importante pour les études de cas. En effet, Yin mentionne le fait que l'entretien est un incontournable : « human affairs should be reported and interpreted through the eyes of specific interviewees, and well-informed respondents can provide important insights into a situation » (Yin 1994:88).

Dans le cadre de cette recherche, les entretiens semi-dirigés ont été priorisés puisqu'ils permettent de s'assurer de couvrir les mêmes thèmes au cours des différents entretiens tout en laissant une liberté à la personne interviewée. Nous avons été de l'avis de Létourneau que « l'entretien semi-dirigé demeure l'outil le plus pertinent lorsque l'on désire effectuer une cueillette de données sur l'expertise d'un informateur dans un domaine spécifique » (Létourneau 2006:166). Les entretiens effectués visaient principalement à comprendre le processus de transfert de concept à travers l'analyse institutionnelle des relations interorganisationnelles et particulièrement des forces de l'isomorphisme institutionnel. Certaines questions concernaient les dimensions exposées par DiMaggio et Powell (1991) et Baron (2007) :

- la définition de l'économie sociale et solidaire;
- l'application de ce concept aux différents projets et programmes;
- l'origine de ce concept dans l'organisation
- les effets positifs et négatifs de l'application de ce concept dans l'organisation et dans la population
- la possibilité réelle d'appliquer ce concept aux réalités burkinabées

Vous trouverez en annexe (Annexe I) un modèle du guide d'entretien.

A- Échantillonnage

Des informateurs clés ont été interviewés afin de mieux saisir les discours et structures des organisations, ainsi que le processus de transfert du concept d'économie sociale et solidaire. L'échantillon réfléchi vise à définir en détail les situations observées et à nuancer les propos des différents documents analysés. L'échantillonnage prévu était de 20 entretiens. Face aux réalités burkinabées et au contexte social et culturel durant notre présence, l'échantillon réel n'est finalement constitué que de 12 entretiens (voir tableau 3). Nous n'avons pu interroger aucun membre des organisations étant donné les difficultés de communication. De plus, certaines personnes des organisations ont refusé de nous répondre, sans spécifier la raison et finalement, le contexte de notre visite concordait avec une période de faible activité dans les organisations. Notre échantillon final est composé des travailleurs et travailleuses de deux ONG et de trois OCI.

Tableau 2 : L'échantillonnage

Catégories	Entretiens prévus
ACDI	2
OCI :	9
<i>Gestionnaire de l'OCI au Burkina Faso</i>	3
<i>Coopérant québécois au Burkina Faso</i>	3
<i>Membre de l'OCI au Québec</i>	3
ONG :	9
<i>Directeur de l'ONG</i>	3
<i>Travailleurs des ONG</i>	6
Total	20

Tableau 3: L'échantillon final

Catégories	Entretiens réalisés
ACDI	2
• <i>Spécialiste du développement économique</i>	<i>1</i>
• <i>Agente de développement des politiques économiques</i>	<i>1</i>
OCI :	8
CECI	
• <i>Travailleur de l'OCI au Burkina Faso</i>	<i>1</i>
• <i>Travailleur de l'OCI au Québec</i>	<i>1</i>
Oxfam Québec	
• <i>Travailleur de l'OCI au Burkina Faso</i>	<i>1</i>
• <i>Travailleur de l'OCI au Québec</i>	<i>1</i>
Cégep de Jonquière	
• <i>Travailleur de l'OCI au Québec</i>	<i>1</i>
GESQ	
• <i>membre</i>	<i>1</i>
ONG :	4
AFC Munyu	
• <i>Directrice de l'ONG</i>	<i>1</i>
• <i>Travailleurs des ONG</i>	<i>1</i>
RELOPESS	
• <i>Présidente de l'ONG</i>	<i>1</i>
• <i>Travailleur de l'ONG</i>	<i>1</i>
Total	12

2.3 Rapport de l'expérience terrain

Globalement, l'observation et les entretiens se sont déroulés comme prévu, les observations principales ont été notées dans un journal de bord et les entretiens ont été enregistrés et retranscrits sous forme de verbatim. Un seul entretien n'a pu être enregistré. Cependant, les notes prises durant cet entretien ont été retranscrites directement à la fin de celui-ci et ont été analysées comme les autres entretiens.

2.3.1 Grille d'entretien

Trois grilles d'entretiens ont été développées, la première pour l'ACDI, la deuxième pour les OCI et la troisième pour les ONG. Chacune visait à mieux comprendre le processus du transfert du concept d'économie sociale et solidaire à travers des questions sur la définition du concept, la distinction de celui-ci avec les concepts d'économie populaire, économie formelle, ses effets positifs et négatifs.

Pour l'ACDI nous avons interrogé des fonctionnaires travaillant dans la section du développement des politiques ainsi qu'un expert en développement économique sur leur définition de l'économie sociale et solidaire ainsi que sur l'intégration de ce genre de pratique dans leurs programmes. Du côté des OCI, nous avons interrogé des acteurs clés membres de la direction des organisations ainsi que des employés sur l'origine du désir de promouvoir ce concept ainsi que les procédures utilisées. Pour les ONG, les questions portaient principalement sur l'origine de ce concept dans leur organisation et le pourquoi de son utilisation.

2.4 Analyse

Les entretiens ont été enregistrés et retranscrits sous forme de verbatim. Par la suite, les discours ont été codifiés et analysés selon une analyse du contenu appuyé par une utilisation de base du logiciel NVIVO afin de dégager les propos pertinents permettant de mettre en lien les organisations entre elles, de déceler la présence de force de l'isomorphisme institutionnel telles que décrit par DiMaggio et Powell et finalement de comprendre si nous pouvons arriver aux mêmes constats que Baron (2007) en ce qui concerne le transfert du concept d'économie sociale et solidaire entre les OCI québécoises et les ONG burkinabées.

Cependant, les entretiens semi-dirigés présentent certaines limites. Les interviewés ont peut-être adapté leur discours en fonction de la position du chercheur. De plus, certains problèmes de communication dus à une différence de langue ont pu survenir.

Chapitre III

Présentation des acteurs

Le transfert du concept d'économie sociale et solidaire analysé s'effectue entre les organisations de coopération internationale québécoises et les organisations non gouvernementales burkinabées. Afin de situer cette étude, nous effectuerons dans cette section une description des acteurs en commençant par une mise en contexte, une description du territoire à l'étude, suivi d'une présentation des cas étudiés, des organisations formant l'échantillon final.

3.1 Territoire couvert par l'étude

3.1.1 L'Afrique de l'Ouest

L'Afrique est un continent divisé en 57 pays et un territoire aux identités multiples, marqué par les conflits, la pauvreté, la faim. On prévoit que ce sera l'endroit qui subira davantage la pression de la crise environnementale à venir : « le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat estime que d'ici 2020, 250 millions de personnes à travers l'Afrique pourraient connaître des pénuries d'eau et l'agriculture pluviale pourrait diminuer de 50 % dans certains pays africains d'ici 2020 » (PNUD, 2010). De plus, le taux d'urbanisation de l'Afrique est actuellement de 38% (IRD, 2006) et les Nations Unis soulignent le fait que « si l'Afrique est

aujourd'hui la région la moins urbanisée, d'ici à 2030 sa population urbaine aura dépassé la population totale de l'Europe » (Chronique ONU : 2006). Malgré le fait que c'est à l'intérieur des villes que l'on observe le revenu moyen le plus élevé, c'est aussi dans les villes que l'inégalité entre les revenus et la consommation est la plus élevée (Chronique ONU : 2006). Ces caractéristiques, sont particulièrement associées à ce que l'on appelle l'Afrique noire.

Composée de 48 des 57 pays du continent, cette partie de l'Afrique se situe au sud du Sahara, désert qui constitue une barrière naturelle suffisante pour justifier le découpage de ce continent en deux grands ensembles : l'Afrique du Nord et l'Afrique au sud du Sahara (Pourtier, 2001). L'Afrique subsaharienne, selon l'appellation de la Banque mondiale, est la région dite en développement avec le plus grand nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté (PNUD, 2010). Couvrant près de 24 271 000 km², cet ensemble se subdivise en cinq grandes régions géographiques, dont l'Afrique de l'Ouest qui demeure l'une des régions les plus pauvres et fragiles du monde. « À l'exception du Cameroun, du Cap Vert, de la Côte-d'Ivoire, du Ghana et du Nigéria, la majorité des pays ouest-africains sont des PMA (pays moins avancés) » (OCDE, 2010).

Évoluant dans un milieu écologique sous l'influence du climat aride du Sahara, l'Afrique de l'Ouest se divise en deux grandes catégories : l'Afrique guinéenne, formée des pays côtiers favorisés par le climat et leur position géographique ainsi que l'Afrique sahélienne (Sénégal, Mali, Mauritanie, Niger, Burkina Faso, Tchad), les pays de l'intérieur, enclavés pour la plupart, et traversés par la bande sahélienne; ce qui implique une faible pluviométrie et des surfaces importantes de sols infertiles et fragiles (OCDE, 2006).

3.1.2 Le Burkina Faso

De l'Afrique de l'Ouest, cette recherche s'est principalement penchée sur le transfert du concept de l'économie sociale et solidaire au Burkina Faso. Il s'agit d'un des États les plus peuplés d'Afrique de l'Ouest avec près de 15 millions d'habitants en 2008 (ISDN, 2009). Le pays est divisé en une soixantaine d'ethnies, les Mossis constituent l'ethnie majoritaire (53 %) et demeure principalement dans le centre du pays (Université Laval, 2009). La langue officielle est le français, langue du pouvoir, bien qu'elle soit comprise par seulement 20 % de la population.

Selon les statistiques canadiennes, le Burkina Faso est l'un des pays les plus pauvres : en 2005, on le classait au 175^e rang sur 177 pays selon l'indice de développement humain de l'Organisation des Nations Unies (ONU) (ACDI, 2009). Ce pays vit principalement d'agriculture et d'élevage; il est l'un des plus grands producteurs africains de coton, subissant ainsi les fluctuations du cours mondial de cette matière.

Le Burkina Faso a servi de bassin pour la main-d'oeuvre en Côte d'Ivoire depuis sa colonisation. Jusqu'à la crise de 2002, on dénombrait près de deux millions de Burkinabés en Côte d'Ivoire (Leymarie et Perret, 2006). Cette crise a grandement fragilisé l'économie burkinabée et il y eut par la suite une importante affluence de rapatriés : au moins 350 000 personnes ont regagné le Burkina Faso (Leymarie et Perret, 2006:71). De plus, comme dans la majorité des pays africains, le Burkina Faso vit une urbanisation rapide, ce qui entraîne une augmentation de la pauvreté dans les villes. On observe que cette urbanisation va souvent de pair avec une augmentation des activités d'économie informelle. Certains évaluent que près de 85 % de l'économie du Burkina Faso serait basée sur l'agriculture et l'économie informelle.

Ces dernières années, le volume du programme canadien de coopération avec le Burkina Faso s'est maintenu autour de 16 millions \$ par année, dont plus de la moitié sous forme d'aide bilatérale (ACDI, 2009). Suite à une réorientation de l'aide canadienne, ce pays ne fait plus partie des pays ciblés par l'aide bilatérale depuis 2009. Malgré cela, le Burkina Faso accueille de nombreuses OCI canadiennes de toutes sortes : l'Association québécoise des organisations de coopération internationale (AQOCI) compte actuellement 11 OCI membres présentes au Burkina Faso. Comme le mentionne Leymarie et Perret: « Ce pays, très dépendant de l'aide internationale et où fleurissent les ONG de développement, bénéficie d'une bonne image de marque à l'étranger » (2006:72).

3.1.3 Banfora

Selon l'Institut Nationale de la Statistique et de la Démographie du Burkina Faso, Banfora est la quatrième ville la plus peuplée du Burkina Faso, elle compte environ 70 000 habitants et 40 000 en région périurbaine (INSD, 2009). Située au carrefour entre le Mali et la Côte-d'Ivoire, Banfora est une ville économiquement importante et qui accueille de nombreuses ONG locales et OCI internationales.

Capitale de la région de la Comoé, elle s'est développée grâce à l'industrie de la canne à sucre. Banfora se situe sur la ligne de chemin de fer reliant Abidjan, capitale de la Côte d'Ivoire, à Ouagadougou, capitale du Burkina Faso. Cette région fut donc grandement touchée par la crise ayant eu lieu en Côte d'Ivoire et a subi la pression de l'affluence des rapatriés.

Carte 3.2 : Banfora, Burkina Faso



http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo_833/burkina-faso_338/index.html

3.1.4 Les ONG

A- A.F.C. Munyu

L'association des femmes de la Comoé/Munyu, qui signifie en Diula, langue de la province de la Comoé, « tolérance et don de soi », a été fondée en 1992. Elle compte aujourd'hui plus de 10 000 membres répartis entre les provinces de la Comoé, la Léraba et le Kéné Dougou. Munyu a pour mission principale de contribuer à l'amélioration du statut de la femme en vue du bien-être de la mère et de l'enfant (Munyu, 2010). L'association « vise globalement l'éveil de la femme burkinabé (par rapport à ses droits et devoirs) ainsi que la promotion de son statut et son développement socio-économique » (Munyu, 2010). Pour ce faire, l'association divise ses actions en trois axes. Premièrement, l'axe du développement social qui est lui-même formé de trois volets : le volet éducation, qui inclut entre autres l'alphabétisation, la sensibilisation des femmes au sujet de leur droit, la formation à certains métiers. Ensuite, le volet santé qui offre des ateliers de sensibilisation sur des sujets comme l'alimentation ou les maladies transmissibles sexuellement et une mutuelle de santé ainsi que le volet environnement qui lutte contre la désertification et pour l'assainissement des eaux (Munyu, 2010).

Le deuxième axe est celui du développement économique. Munyu soutient principalement le développement de différentes activités rurales. L'association va, par exemple, appuyer l'installation de moulin de karité, octroyer du crédit pour l'acquisition d'intrants agricoles ou encore soutenir les initiatives des femmes qui désirent effectuer des activités génératrices de revenus (AGR). L'association est aussi le siège d'une coopérative de consommation (Munyu, 2010).

Finalement, Munyu a mis sur pieds l'axe des communications permettant de développer des outils d'éducation et de sensibilisation pouvant rejoindre leurs nombreux membres tels qu'une radio et une troupe de théâtre.

L'association Munyu est financée par le revenu de ses différentes activités, les cotisations des membres, les dons et les subventions nationales et internationales. De plus, ils ont quelques bailleurs de fonds internationaux, dont Oxfam Québec qui est l'un des principaux.

B- RELOPESS

Le réseau local pour la promotion de l'économie sociale et solidaire (RELOPESS) est présent à Banfora depuis 2006. Visant à regrouper les associations et entreprises d'économie sociale présentes dans la région de la Comoé, la fondation du réseau a été initiée par le département des sciences humaines du Cégep de Jonquière. L'objectif était, entre autres, de renforcer les organisations d'économie sociale de la région et de former une antenne du réseau international pour la promotion de l'économie sociale et solidaire (RIPESS). Cependant, le lien avec le RIPESS ne semble pas encore bien établi.

Le RELOPESS peut soutenir les différentes activités des membres, offrir des formations complémentaires, développer un outil de communication et effectuer la promotion de l'économie sociale et solidaire auprès des instances politiques. Le réseau est appuyé par le Cégep; le financement est minime et sert principalement à fournir l'équipement technique de base comme l'encre et le papier ainsi que pour subvenir aux dépenses liées aux stages des étudiants. Les membres du bureau exécutif du réseau sont bénévoles et pour la majorité à la tête d'autres organisations.

3.2 Au Québec

Le Québec, province canadienne francophone d'un peu plus de 7 millions d'habitants, contribue à divers projets de développement internationaux. Le Ministère des Relations internationales du Québec finance et soutient des projets en Afrique, en Amérique latine et en Asie. Le ministère soutien particulièrement l'Afrique francophone : en plus de sa contribution à la région par l'entremise de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) « 50 % des budgets de ses programmes de solidarité internationale [sont destinés] aux pays francophones africains » (MRI, 2010). De 1995 à 2010, le gouvernement québécois a distribué 26,9 millions de dollars en engagements financiers en Afrique francophone. Trois programmes principaux structurent ces dépenses: le Programme québécois de développement international (PQDI), qui appuie les OCI québécoises, le Programme Québec sans frontières (QSF) qui soutient financièrement les projets de stages des OCI et le Programme de sensibilisation du public aux enjeux du développement et à la solidarité internationale. Depuis 1995, 2021 Québécois ont fait un stage en Afrique et 140 Africains ont fait un stage au Québec. Le Burkina Faso est l'un des trois principaux pays bénéficiaires et a reçu, depuis 1995, un bon nombre de stagiaires ainsi que cinq millions de dollars.

Autre fait important à souligner pour justifier la pertinence d'étudier le transfert du concept d'économie sociale et solidaire entre le Québec et le Burkina Faso est que, en plus de soutenir particulièrement les pays ouest-africains, la province est une référence en ce qui a trait à l'économie sociale et solidaire. On dénombre de nombreuses entreprises et organisations oeuvrant en économie sociale et solidaire en plus d'un certain nombre d'organisations ayant pour objectif de promouvoir cette économie au Québec ou ailleurs telles que le Chantier de l'économie sociale et

solidaire, le Groupement de l'économie sociale du Québec (GESQ) et le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM).

3.2.1 L'ACDI

Comme nous l'avons déjà mentionné, depuis 2009, le Burkina Faso ne fait plus partie des pays ciblés par l'agence canadienne de développement international (ACDI). C'est-à-dire que l'appui offert par l'ACDI au Burkina Faso n'est plus bilatéral, ce pays n'est plus une priorité et ainsi l'apport monétaire diminue. En effet, 80 % de l'argent déboursé par l'agence lors de l'année financière 2008-2009 est allé aux pays ciblés. Pour cette même année, l'ACDI chiffrait la somme déboursée pour des projets au Burkina Faso à 28,83 millions de dollars, sur les 1 209 millions dépensés, soit approximativement 2 % de l'aide. Durant cette année financière, 219,7 millions ont été dépensés pour le projet en Afghanistan, pays nouvellement ciblé par l'agence, soit 18 % de l'aide totale. Étant donné que la liste des pays ciblés a été modifiée en 2009, on peut s'attendre à ce que la proportion de l'aide accordée au Burkina Faso diminue lors du prochain rapport.

Actuellement, l'agence continue d'appuyer certains projets et programmes dans le pays selon une optique multilatérale : « L'ACDI a adopté [au Burkina Faso] une approche-programme dans le cadre de laquelle les donateurs internationaux mettent en commun leurs ressources pour appuyer les priorités et les plans des gouvernements locaux » (ACDI, 2010). Ces projets sont concentrés dans deux secteurs clés : l'éducation de base et le développement économique local (ACDI, 2010).

3.2.2 Les OCI

Au Québec, il y a un grand nombre d'organisations de coopération internationale. L'Association québécoise des organisations de coopération internationale (AQOCI), dont la mission consiste principalement à « promouvoir et soutenir le travail de ses membres ainsi que leurs initiatives en faveur de la solidarité internationale » (AQOCI, 2010), regroupe 65 organisations. Un de ses mandats est de promouvoir les initiatives auprès des instances gouvernementales et elle vise également à s'assurer qu'il y a une contribution de la société civile québécoise à la solidarité internationale, que nous sommes : « Responsable aussi du monde » (AQOCI, 2010). Cette association a entre autres permis le développement et le maintien de nombreuses organisations québécoises telles que le CECI et Oxfam Québec qui font partie de cette association.

A- Oxfam Québec

Organisation d'origine britannique née durant la Deuxième Guerre mondiale, Oxfam s'est développée dans les années 1960. Durant ces années, différents bureaux ont été fondés à travers le monde, dont un au Canada. Au Québec, il y avait une antenne d'Oxfam Canada dont le mandat était d'« intéresser la population francophone à la situation des pays pauvres » (Oxfam, 2010)¹. Depuis 1973, Oxfam Québec agit en tant que bureau indépendant et constitue maintenant une OCI reconnue par la population québécoise et internationalement. Oxfam Québec est présente dans 24 pays, dont cinq en Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Bénin, Niger, Togo, Sénégal). Cette organisation est entre autres financée par l'ACDI, le MRI, certaines institutions internationales et de nombreux contributeurs, dont certains syndicats et associations de femmes.

¹ Provient du site internet de l'organisation.

La mission principale d'Oxfam Québec est de « [s'employer] à renforcer ses partenaires et alliés des pays en développement dans la conception et la mise en œuvre de solutions durables à la pauvreté et à l'injustice. Elle mobilise la population du Québec afin de permettre l'expression de sa solidarité [et vise à] [...] mettre fin aux causes de la pauvreté, placer la justice économique et sociale en tête de l'ordre du jour mondial [ainsi qu'à] être un acteur dynamique du mouvement citoyen mondial pour un monde plus juste ». (Oxfam Québec, 2010).

Oxfam Québec est présente au Burkina Faso depuis 1973. Actuellement, l'organisation compte six employés nationaux, 15 coopérants et 14 stagiaires pour 12 projets d'interventions répartis en quatre domaines d'intervention : le renforcement organisationnel, l'éducation de base, l'égalité entre les sexes et la violence faite aux femmes. Oxfam Québec travaille avec les ONG et les associations locales, autant en zone rurale qu'urbaine, avec 18 partenaires, dont l'Association Munyu à Banfora.

B- Cégep de Jonquière

Le Collège d'enseignement général et professionnel (Cégep) de Jonquière, fondé en 1967, en même temps que la majorité des Cégeps du Québec, accueille approximativement 3200 étudiants par année. Depuis 2001, le département des Sciences humaines du Cégep de Jonquière organise des stages d'intégration et d'observation en Afrique de l'Ouest et plus spécifiquement au Burkina Faso. Ces stages ont pour objectif premier d'ouvrir et de former les étudiants aux problématiques des pays en développement ainsi qu'aux réalités de la coopération internationale; l'expérience est basée sur l'échange entre les stagiaires et les partenaires. Financé par la Fondation Asselin et quelques donateurs privés, dont une contribution des stagiaires, le Cégep n'a que peu de fonds qui servent principalement aux frais de subsistance lors du séjour au Burkina Faso.

Depuis 2006, le Cégep de Jonquière a contribué à la mise sur pied d'un réseau de promotion de l'économie sociale à Banfora et certains membres de ce réseau peuvent recevoir un des stagiaires présents à Banfora chaque année depuis maintenant cinq ans. Par leur présence annuelle, il renforce le réseau local de promotion de l'économie sociale (RELOPESS) et effectue une importante promotion de cette économie à travers la région de la Comoé.

C- CECI

Le Centre d'étude pour la coopération internationale (CECI) a été fondé en 1958. Depuis ce temps, l'organisation estime avoir : « formé plus de 10 000 volontaires et employés au Canada et dans 30 pays, aidée plus de 5 000 organisations locales et améliorée la vie de 25 millions de personnes défavorisées » (CECI, 2010). L'organisation est principalement financée par l'ACDI, le MRI et certains organismes internationaux. Depuis sa fondation, le CECI dit avoir recueilli plus de 800 millions de dollars en dons privés. La mission du CECI est de : « combattre la pauvreté et l'exclusion » (CECI, 2010)². Pour ce faire, l'organisation répartit ses actions en trois secteurs : le développement local, l'agroalimentaire, l'égalité entre les hommes et les femmes et travaille dans deux domaines : le volontariat et l'aide humanitaire.

Pour cette recherche, le travail de volontariat dans le secteur du développement local sera principalement étudié. Pour le CECI, le développement local consiste principalement en « un processus par lequel une communauté devient le moteur de changement de son milieu, en vue d'améliorer ses conditions de vie » (CECI, 2010)². Pour appuyer le développement local, l'organisation mise sur une stratégie en 5 points :

² Provient du site internet de l'organisation.

- *la formation des actrices et des acteurs concernés;*
- *la mise en place d'un fonds d'appui aux initiatives inscrites dans les plans de développement locaux;*
- *le renforcement de l'égalité entre les femmes et les hommes;*
- *l'élaboration d'une gestion durable de l'environnement;*
- *une approche d'économie sociale et solidaire » (CECI, 2010)*

Le CECI est présent au Burkina Faso depuis mars 1985, emploie plus d'une trentaine d'employés (15 Canadiens et environ 15 Burkinabés) par année et gère un budget variant chaque année entre un million cinq cents milles à deux millions.

Le CECI appuie en Afrique de l'Ouest la formation de réseaux nationaux de promotion de l'économie sociale et solidaire (RENAPESS). Il existe un tel réseau au Burkina Faso. Il semble que ce réseau ne soit pas encore très bien établi au Burkina Faso et qu'il ne soit nullement en contact avec le RELOPESS. Cependant, le CECI appuie aussi le RENAPESS du Mali, pays voisin du Burkina Faso, réseau qui est à l'origine de nombreuses initiatives ayant connues du succès.

De plus, notons le lien entretenu entre cette organisation et les organisations œuvrant dans la question du développement de l'économie sociale et solidaire au Québec. Par exemple, mentionnons la participation de Nancy Neamtam, présidente-directrice-générale du Chantier de l'économie sociale au conseil d'administration en 2009 et en 2010³. Nous considérons que ce lien doit influencer l'orientation du CECI vers la promotion de l'économie sociale et solidaire.

³ Information provenant du site internet de l'organisation

3.3 Conclusion sur les acteurs

En résumé, le transfert du concept d'économie sociale et solidaire sera ici analysé entre des OCI du Québec, province canadienne réputée pour avoir une économie sociale et solidaire développée et des ONG du Burkina Faso, l'un des pays les plus peuplés et les plus pauvres d'Afrique de l'Ouest, accueillant un nombre important d'OCI. Le pays héberge aussi plusieurs ONG locales dont celles étudiées, dans le cadre de cette recherche, qui travaillent principalement auprès des femmes ou au réseautage et au renforcement des entreprises d'économie sociale et solidaire.

Chapitre IV

Analyse du transfert du concept d'économie sociale et solidaire : le comment

La présente recherche vise à décrire, d'une manière exploratoire, le processus du transfert du concept d'économie sociale et solidaire entre les OCI québécoises et les ONG burkinabées à travers l'étude de trois cas. Dans ce chapitre, nous exposerons les résultats de l'analyse descriptive des propos tirés des entretiens menés auprès des acteurs clés et de l'analyse des documents officiels des différentes organisations pour dresser un portrait du processus du transfert vécu par les différentes organisations.

4.1 Définition du concept d'économie sociale

Dans cette section, nous dresserons un portrait de la définition du concept d'économie sociale ainsi que des perceptions de ce concept présentées par les différents acteurs. Nous décrirons tout d'abord, sous forme de résumé, les propos recueillis sur la définition de l'économie sociale et solidaire lors des entrevues et de l'analyse des documents. Cette présentation inclut quelques citations et vise tout d'abord à présenter un portrait global de l'économie sociale et solidaire selon l'ACDI, selon les OCI québécoises : Oxfam Québec, le CECI, le Cégep de Jonquière ainsi que selon le GESQ. Nous décrirons aussi la réalité selon les bureau locaux des OCI

canadiennes. Nous sommes bien conscient que ces antennes ne sont pas considérées comme autonomes et elles ne sont pas non plus des entités dans un champ organisationnel tel que décrit par DiMaggio et Powell (1991). En effet, il est évident que celles-ci évoluent dans un cadre défini par le bureau principal de l'organisation au Nord. Cependant, étant donné que les propos recueillis démontrent une nuance locale ainsi que certaines particularités que nous vous présenterons plus bas, nous avons fait du bureau du CECI et d'Oxfam Québec à Ouagadougou des objets d'analyse distincts.

Ensuite, seront exposées les définitions du concept selon les acteurs des ONG burkinabées soit Munyu et le RELOPESS. Dans une seconde partie, l'économie sociale et solidaire au Burkina Faso selon les organisations québécoises et burkinabées sera présentée et finalement nous soulignerons le lien perçu par les différentes organisations entre le concept d'économie sociale et solidaire tel que défini par les OCI et certaines pratiques économiques burkinabées qui existaient avant le transfert.

4.1.1 La définition de l'ACDI:

Après l'analyse de la documentation sur les projets de développement et les orientations générales de l'ACDI en Afrique de l'Ouest, en particulier, ainsi que lors des entrevues menées auprès de deux fonctionnaires, nous avons compris que l'économie sociale et solidaire ne fait pas partie du programme ou des initiatives promues par l'agence. Stimuler une croissance économique durable est une priorité de l'ACDI depuis 2009 (ACDI, 2011)⁴. Cependant, dans le « Rapport sur les plans et les

⁴ Les citations sans mention de la page sont tirées de sites internet desquels vous trouverez les références en bibliographie.

priorités 2010-2011 », on ne fait aucune mention de l'économie sociale et solidaire. Pourtant, dans la section Accès amélioré aux services clés et aux opportunités économiques pour les femmes, les hommes et les enfants, l'on mentionne : « appuyer les services financiers et le crédit aux petites et moyennes entreprises qui sont des sources importantes de création d'emplois et de croissance économique. En Afrique de l'Ouest, par exemple, une initiative régionale de microfinancement visera à fournir de nouveaux services bancaires et d'assurance à 2,2 millions de membres de caisses d'épargne et de crédit. » (ACDI, 2011)

« Oui, ça, c'est tellement important pour nous, dans l'agence et l'idée est que, si on a la croissance économique, les pauvres seront les bénéficiaires, même si peut-être il y a des gens qui bénéficient plus, ça va, mais le focus de l'agence est d'aider les plus pauvres et on croit que la croissance économique est quelque chose qui peut les aider le plus et on travaille actuellement sur quelque chose qui est toujours, qui aide à devenir plus efficace. » (Entrevue 1, ACDI)

Selon les personnes interviewées, l'économie sociale et solidaire est comprise comme faisant partie d'une stratégie de développement durable (sustainable) catégorie elle-même difficilement traduisible et dont la définition n'était pas encore consensuelle au sein de l'agence; une notion floue et difficilement applicable.

« On travaille sur une politique pour c'est, la croissance économique et on a le mot aussi sustainable, c'est difficile, je ne veux même pas le dire en français parce que on ne sait même pas exactement ce que ça veut dire parce que, y'a plein de monde qui travaillent dans l'économie verte, et ils veulent continuer dans ce genre, d'autres qui voient plus le mot sustainable sur plusieurs années alors, y'a tellement de discussion dans l'agence! » (Entrevue 1, ACDI)

Pour d'autres, l'économie sociale et solidaire est vue comme une notion relativement nouvelle, allant de pair avec la microfinance. Pour ces fonctionnaires, il s'agit d'organisations de base permettant le développement de services à ceux qui n'y ont normalement pas accès. Cependant, il s'agit d'une solution utopiste qui ne pourrait être une option de remplacement ou un supplément au développement

économique promu par l'agence.

« Mais c'est, comme je disais, l'idée là c'est pas d'être récompensé par autre chose que par le profit, le rendement. On intègre la satisfaction morale disons, comme si on était payé par ce, ça, c'est idéaliste.[rire] » (Entrevue 2, ACDI)

4.1.2 Définitions des OCI québécoises interviewées:

Au Québec, nous avons constaté que les personnes interviewées définissaient l'économie sociale et solidaire selon les deux visions compétitives décrites préalablement. Oxfam Québec et le CECI se réfèrent davantage au courant pragmatique c'est-à-dire que ces organisations voient l'économie sociale et solidaire comme une réponse à des problèmes ponctuels visant une solution immédiate tandis que le Cégep de Jonquière et le GESQ ont plus une vision de changement social ce qui veut dire que pour eux, les pratiques d'économie sociale et solidaire sont reliées à des changements fondamentaux, voire au refondement de la société.

A- CECI

Dans la documentation étudiée, l'économie sociale et solidaire fait partie de la description des actions menées dans le secteur du développement local :

« L'approche du CECI : Pour appuyer le développement local, le CECI mise sur une stratégie en 5 points :

- la formation des actrices et des acteurs concernés;
- la mise en place d'un fonds d'appui aux initiatives inscrites dans les plans de développement locaux;
- le renforcement de l'égalité entre les femmes et les hommes;
- l'élaboration d'une gestion durable de l'environnement;
- une approche d'économie sociale et solidaire. » (CECI : 2010)⁵

La définition du concept de l'économie sociale et solidaire par le CECI est encore en construction. Ayant conscience de la multitude d'approches et d'écoles de pensée,

⁵ Provient du site internet de l'organisation

le CECI se fie, pour le moment, à la définition proposée par le Chantier de l'économie sociale, c'est-à-dire qu'il se réfère généralement à la définition adoptée en 1996 lors du Sommet sur l'économie et l'emploi (site Chantier de l'économie sociale, février 2011) :

- l'entreprise de l'économie sociale a pour finalité de servir ses membres ou la collectivité plutôt que de simplement engendrer des profits et viser le rendement financier;
- elle a une autonomie de gestion par rapport à l'État;
- elle intègre dans ses statuts et ses façons de faire un processus de décision démocratique impliquant usagères et usagers, travailleuses et travailleurs;
- elle défend la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition de ses surplus et revenus;
- elle fonde ses activités sur les principes de la participation, de la prise en charge et de la responsabilité individuelle et collective.

Actuellement, le CECI est en réflexion et désire se positionner par rapport à cette définition afin d'en concevoir une qui leur servira de structure et d'outil promotionnel.

B- Oxfam Québec:

Pour les acteurs d'Oxfam Québec, l'économie sociale et solidaire est vue comme étant une notion généralement méconnue et difficile à définir. Il s'agit principalement d'activités économiques ayant comme objectif premier autre chose que le profit; les coopératives ainsi que les entreprises de réinsertion ont été citées en exemple.

« Qui demande à des gens de se regrouper et de mettre en commun certaines ressources pour créer une unité économique. Y'a toutes les petites entreprises de réinsertion sociale aussi que je trouve, que je pense fait partie de l'économie sociale parce qu'il y a un peu un objectif social, bon à ce moment-là, à travers une activité économique. » (Entrevue 4, OCI)

L'économie sociale et solidaire n'est jamais clairement mentionnée dans les objectifs ou les stratégies mises en place par Oxfam Québec pour accomplir les objectifs proposés par le Plan d'action de 2007-2012 soit : justice économique, services essentiels, droits en situation de crise, équité entre les sexes. Cependant, Oxfam Québec appuie la création de petites entreprises gérées par des femmes, des jeunes, etc., qui peuvent être des entreprises d'économie sociale. De plus, Oxfam Québec soutient la mise sur pied d'entreprises d'économie sociale au Québec appelées Magasin du monde qui sont des entreprises gérées par des jeunes qui vendent des produits issus du commerce équitable. L'économie sociale est ici définie ainsi : « L'entreprise d'économie sociale est dirigée par ses membres, grâce à une gestion démocratique saine. Elle est centrée sur la personne et non sur le capital. L'épanouissement de ses travailleurs et de ses membres est au cœur de ses préoccupations. Magasin du Monde, comme toute entreprise d'économie sociale a une mission d'éducation qui est prise en charge collectivement par ses membres. »⁶ (Oxfam 2010). Aussi, Oxfam Québec a, depuis 1996, une filiale qui fait la promotion et offre différents produits issus du commerce équitable.

C- GESQ:

Pour le Groupe d'économie sociale du Québec (GESQ), l'économie sociale et solidaire est considérée comme une forme juridique de propriété des moyens de production et d'organisation de production. Cependant, pour les membres du regroupement, en essayant de définir clairement ce qu'est l'économie sociale et solidaire, on risque de fermer les portes aux initiatives apparentées (entrepreneuriat social).

⁶ Provient du site internet de l'organisation

« Mais donc, « mapping », de créer un répertoire, dans le sens de « c'est quoi ça? ». Mais quand on commence à essayer de définir c'est quoi ça avec trop de précision, ordinairement on se perd parce que, c'est pour ça d'ailleurs que le RIPESS a deux S, l'économie sociale et solidaire, parce que ce n'est pas nécessairement la conception que les Européens ont d'économie solidaire, c'est quoi l'économie sociale, bon. » (Entrevue 5, association Qc)

De plus, toujours selon le GESQ, on perdrait beaucoup de temps à distinguer les pratiques alors que l'essentiel serait de faire la promotion d'un État social, incluant des politiques publiques favorisant le développement des services publics accessibles et de l'économie sociale et solidaire tout en interagissant avec l'entreprise privée soumise à des lois sociales.

« Moi je ne suis pas contre, mais... pour en revenir à ce qu'on disait au début que si l'essentiel de l'effort est un effort de « mapping » pour voir qui sont les vrais, y'a des chances qu'on perde beaucoup de temps à essayer de se distinguer alors qu'on a un intérêt à faire la promotion large de cet état social si on veut, qui va inclure des politiques publiques qui favorisent l'économie sociale et solidaire, des services publics accessibles, etc. » (Entrevue 5, association Qc)

D- CÉGEP de Jonquière:

Le département de Sciences Humaines du Cégep de Jonquière définit l'économie sociale et solidaire comme des activités économiques incluses dans une communauté et visant le développement de celle-ci. Ici, le mot solidaire est primordial parce qu'il distingue des pratiques de l'économie sociale qui ne contribuent pas forcément au développement de la communauté.

« D'abord en théorie, économie donc il s'agit d'activités économiques. Ça c'est la première chose. La deuxième chose, sociale, c'est que ça concerne une collectivité, une communauté. Et la troisième, solidaire, c'est qu'elle est intéressée par le développement des communautés. Et ça, c'est très important pour nous parce qu'on s'aperçoit que des initiatives d'économie sociale qui ne sont pas nécessairement solidaires et puis ça ben, nous on tient beaucoup à cet aspect solidaire parce que c'est ce qui est le plus difficile à faire et le plus difficile à comprendre » (Entrevue 6, OCI)

Malgré tout, pour le Cégep de Jonquière, il est difficile de prévoir exactement vers quel développement ce genre de pratiques peuvent mener.

« On sait que ça se développe, on sait que c'est un facteur de développement, mais dans quelle mesure, comment ça s'articule un peu partout, c'est fort différent, c'est fort différent. » (Entrevue 6, OCI)

4.1.3 Définitions par les organisations burkinabées :

Après l'analyse des propos des organisations burkinabées, nous avons constaté que la définition à laquelle se réfèrent les ONG s'oriente vers la vision plutôt pragmatique de l'économie sociale et solidaire, particulièrement en ce qui a trait à Oxfam Québec et au CECI.

A- Oxfam Québec au Burkina Faso:

Pour le bureau d'Oxfam Québec au Burkina Faso, « l'économie sociale est un type d'organisation collective de la production de biens et/ou de services qui vise en priorité à subvenir aux besoins d'un groupe de personnes telles les mutuelles, les associations, les coopératives, etc. » (Document Oxfam QC BF, 2010). De plus, Oxfam Québec au Burkina Faso présente l'économie sociale comme « un secteur constitué d'entreprises sans but lucratif qui s'inspirent de valeurs démocratiques et qui ont pour but d'améliorer les conditions sociales, économiques et environnementales des communautés généralement en faveur des moins nantis. Les entreprises d'économie sociale sont des entreprises (qui développent des activités économiques) qui ont une double identité en ce sens que l'on y retrouve une mission sociale et une vie démocratique » (Oxfam Québec BF, 2010).

L'ÉSS est définie par le membre d'Oxfam Québec interviewé comme étant principalement formée d'entreprises collectives dont le but est d'offrir les bénéfices à la société, au plus grand nombre.

« On s'occupe du plus grand nombre, mais on fait en sorte que chacun ait accès aux services qui vont être délivrés par l'action qu'on mène. » (Entrevue 7, OCI BF)

B- Munyu:

Lors de l'entrevue, nous avons remarqué que la définition du concept d'économie sociale et solidaire était floue au niveau de la direction de l'organisation.

C'est une question très... bon, à mon niveau, en tant que personne, en tant que femme, bon, moi je dirais tout simplement au fait, l'économie sociale là, terre à terre là, si je dois expliquer ça à mes femmes de campagnes, moi je dirais l'économie sociale c'est, il faut que tout un chacun, tout un groupe donné, ou le groupe c'est trop, qu'il soit d'un milieu paysan, qu'il soit d'un milieu évolué, il faut avoir en esprit, le développement d'une manière générale, de sa propre personne et de la société de manière générale. (Entrevue 8, ONG).

Un membre de l'organisation nous a défini l'ÉSS comme des activités économiques mettant les Hommes au centre de l'action, visant à assurer son bien-être physique et social. On a aussi mentionné l'importance de voir le développement dans son ensemble.

« Pour moi l'économie sociale, c'est cette économie qui vise l'Homme, qui met l'Homme au centre de toutes ses actions, par exemple, les caisses de microsanité, les caisses de solidarité. » (Entrevue 9, ONG)

C- CECI au Burkina Faso:

Pour le bureau du CECI au Burkina Faso, l'économie sociale et solidaire est présentée comme formée d'entreprises, obéissant aux lois du marché, mais ayant une vocation sociale et étant basées sur des valeurs comme le partage et la participation.

Ces entreprises pratiquent la redistribution des richesses et sont formées par l'implication de la société civile. L'humain est au centre de ces pratiques qui doivent être complémentaires aux deux autres secteurs, le public et le privé.

« Mais c'est au niveau de la redistribution des ressources, ça veut dire que, au lieu que le bénéfice soit pour quelques poignées de personnes, 2, 3, 4 personnes, c'est vraiment au niveau, c'est une structure qui a une vocation d'entreprise pure et dure, mais également une vocation sociale. » (Entrevue 10, OCI BF)

D- RELOPESS:

Pour les membres du RELOPESS, la définition de l'économie sociale et solidaire est relativement floue et basée sur la définition fournie par le CEGEP de Jonquière et par Louis Favreau. Au final, l'accent est mis sur l'association entre personnes ayant une activité en commun afin d'entreprendre ensemble.

« Donc l'économie sociale et solidaire c'est ça selon moi, c'est s'associer pour entreprendre. » (Entrevue 11, ONG)

La définition est principalement axée sur l'équité entre les membres, au niveau de la redistribution, des salaires ainsi qu'au niveau du processus démocratique, du partage du pouvoir de décision.

« C'est à dire, y'a pas à dire, l'autre là-bas a gagné plus que moi, on s'engage ensemble, ce que nous gagnons est vraiment redistribué de façon équitable » (Entrevue 12, ONG).

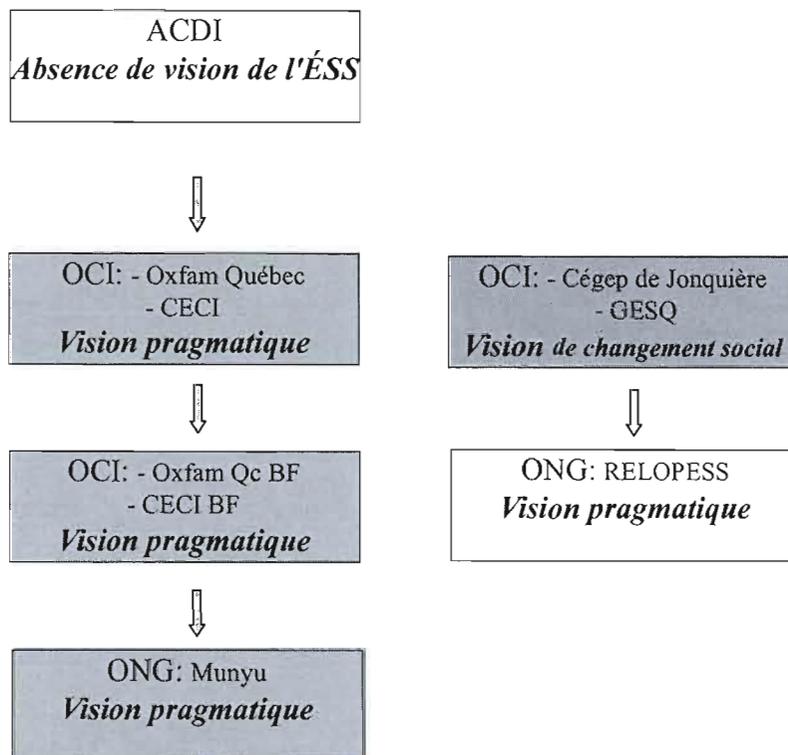
Conclusion de l'analyse descriptive des définitions

Nous avons remarqué que l'économie sociale et solidaire a une définition qui varie d'une organisation à l'autre. Les OCI semblent généralement divisées et se réfèrent aux deux visions compétitives tandis que les organisations burkinabées semblent être généralement orientées vers une vision pragmatique des pratiques d'économie sociale et solidaire.

Nous pouvons donc nous questionner sur le transfert du concept entre les organisations. En effet, des OCI comme le CECI ou Oxfam Québec qui véhiculent une vision relativement pragmatique de l'économie sociale et solidaire, appuient des associations et ont des bureaux qui semblent avoir le même genre de vision, peut être même exacerbée, particulièrement en ce qui a trait aux propos recueillis au CECI du Burkina Faso. Selon nos résultats, cette vision est donc transférable. Cependant, nous constatons que pour Oxfam Québec, l'économie sociale et solidaire est un concept flou à l'application difficile, mais pour les gens du bureau d'Oxfam Québec au Burkina Faso, il s'agit d'une notion clairement applicable. Le transfert de la vision de l'économie sociale et solidaire est en effet effectué, mais la réflexion entourant son application est clairement influencée par l'équipe locale.

De plus, des organisations comme le Cégep de Jonquière ou le GESQ qui défendent plutôt une vision de changement social par l'économie sociale et solidaire, ont tenté de transférer cette vision au RELOPESS. Comme les autres ONG et bureaux burkinabés, contrairement à ces OCI, le RIPESS semble plutôt défendre une vision pragmatique de l'économie sociale. En effet, on parle de se « s'associer pour entreprendre différemment », mentionné par Louis Favreau, mais on souligne surtout la possibilité de créer de l'emploi, faciliter la création d'entreprises par le partage des coûts des intrants ainsi que la division équitable des bénéfices.

Figure 4.1: Le transfert des visions du concept d'économie sociale et solidaire



4.2 L'économie sociale et solidaire au Burkina Faso

Nous brossons ici un portrait de l'économie sociale et solidaire au Burkina Faso telle que décrite par les acteurs des organisations interviewées. Ceci nous permet de mieux comprendre quelle perception les personnes interviewées ont de l'économie sociale et solidaire actuellement en Afrique de l'Ouest, comment elle se développe, à quel besoin elle répond, etc. L'ACDI n'est pas représentée dans cette section de l'analyse.

4.2.1 Québec:

Généralement, les OCI québécoises semblent faire consensus quant aux pratiques de l'économie sociale et solidaire au Burkina Faso. Il s'agit de pratiques qui se développent et qui permettent l'amélioration de la qualité de vie de groupes de personnes.

« Je pense que, si on parle de coopératives, je pense que ce sont des bénéfiques dans la mesure où, si on se regroupe et qu'on met nos ressources en commun, on a plus de potentiel ou plus de, si on fait juste l'acquisition d'intrants, c'est sûr que si t'achètes en gros, les prix vont être moins chers. Donc ils ont tout intérêt à le faire. » (Entrevue 4, OCI)

Cependant, nous avons observé que les organisations qui ont une vision de changement social considèrent que les initiatives d'économie sociale et solidaire au Burkina Faso répondent aux besoins qui ne sont pas comblés par l'État. Face à ces lacunes, les citoyens burkinabés ont dû s'organiser ce qui serait à l'origine de l'économie sociale et solidaire au Burkina Faso.

Mais ce qui distingue, parce que, pour revenir à ta question, c'est que, en Afrique, ça va être beaucoup plus important parce que l'État est moins présent et les besoins sont très très grands. (Entrevue 6, OCI)

De plus, un acteur a mentionné le fait que l'Afrique serait le paradis de l'économie sociale et solidaire qui constituerait une voie d'avenir sur ce continent.

« Moi je pense que, je ne sais pas si vous connaissez l'Afrique un peu, mais c'est sans doute le paradis de l'économie sociale. Si y'a un endroit au monde ou c'est... On ne pourrait pas dire que l'économie sociale soit l'avenir du Québec. Je pourrais le dire, ça me ferait plaisir, mais ce n'est pas... » (Entrevue 5, association Qc)

D'un autre côté, les organisations ayant une vision plutôt pragmatique semblent plutôt voir l'économie sociale et solidaire burkinabée comme évoluant en parallèle de l'État, un troisième secteur.

4.2.2 Burkina Faso:

Les organisations burkinabées ont majoritairement mentionné le fait que les gens connaissent généralement mal le concept d'économie sociale et solidaire et que certains obstacles, comme le taux élevé d'analphabétisme, freinent le développement de l'économie sociale.

« Pour moi, une des principales difficultés, je vois l'analphabétisme, l'analphabétisme parce que là nous sommes dans un pays ou, quand je prends carrément l'association Munyu ou 95% mêmes sont analphabètes, ça demande de gros efforts, de gros efforts pour que ces gens mêmes puissent comprendre et pouvoir s'y mettre dedans en se disant que le développement c'est tout un chacun. » (Entrevue 9, ONG)

Cependant, les acteurs mentionnent certains exemples de réussite qui leur permettent de croire que c'est une voie d'avenir. Les caisses populaires mises en place par Desjardins sont fréquemment citées en exemple ainsi que certaines mutuelles de santé.

« Donc, en tout cas, le réseau des caisses populaires est là depuis je ne sais pas combien d'années et ça prospère et j'avoue qu'entre temps, il possède tellement de milliards que la BCAO, la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest qui couvre toute la région de l'Afrique de l'Ouest a dit non, c'est pas, il faudrait que nous jetions un coup d'œil là dessus parce que ça commence à être vraiment très très important. Donc, c'est la preuve concrète que ça marche » (Entrevue 10, OCI BF).

De plus, la majorité des acteurs interviewés ont mentionné le fait que l'on observe actuellement de nombreuses associations de producteurs et de transformateurs de produits agricoles qui permettent, entre autres, de mettre en commun forces, capitaux et savoirs et de s'assurer ensuite un développement économique de l'organisation, une amélioration de la qualité de vie des membres.

« L'économie sociale et solidaire, pour moi c'est un instrument collectif et qui fait gagner tout le monde. Et qui fait partager à tous les membres de la société les gains ou les difficultés. » (Entrevue 7, OCI BF)

Conclusion de l'analyse descriptive des pratiques au Burkina Faso

On voit ici que les visions de l'économie sociale et solidaire au Burkina Faso exprimées par les membres des différentes organisations diffèrent selon que l'on soit du Nord ou du Sud; la différence ressemble à celle que nous avons notée pour la définition du concept. En effet, au Québec, l'économie sociale et solidaire est décrite selon les deux courants tandis qu'au Burkina Faso, on parle principalement d'initiatives permettant de répondre aux besoins ponctuels et qui ne sont garants que d'un développement économique précis et non d'un changement social éventuel.

4.3 Liens avec d'anciennes pratiques

Afin de mieux comprendre le contexte dans lequel le concept d'économie sociale et solidaire était transféré, nous résumons ici les propos québécois et burkinabés concernant certaines pratiques de l'économie antérieure au transfert.

4.3.1 Québec :

Unanimement, les interviewés soulignent le fait que certaines pratiques d'économie sociale et solidaire existaient préalablement au transfert du concept effectué par les organisations. Plusieurs ont donné les tontines en exemple.

« Ben oui, je pense que oui, par contre je ne pense pas que, et même, je ne sais pas si c'est de l'économie sociale, mais si on part des principes de tontines et tout, c'est carrément, je pense que ça démontre quand même, culturellement, qu'il y a une valeur liée à l'économie sociale et que ce modèle-là peut facilement s'adapter dans ces milieux-là. » (Entrevue 4, OCI)

Un acteur a même souligné le fait que les Africains, plus particulièrement les Burkinabés, feraient de l'économie sociale et solidaire instinctivement pour répondre à leurs besoins.

« C'est essayer de développer de l'économie sociale et solidaire, dans la ruralité, dans les services municipaux, bref dans même la production de biens et services, et ils le font spontanément, d'une certaine façon. » (Entrevue 5, association QC)

Finalement, un acteur a souligné le fait que les OCI ne feraient qu'encadrer et promouvoir des pratiques existantes ou encore promouvoir de nouvelles initiatives basées sur celles préexistantes afin de favoriser le développement de ces activités.

« Non, non. Je pense qu'ils découvrent avec nous qu'ils font de l'économie sociale et solidaire, que ça répond à un besoin, je pense que ça structure leur intervention. » (Entrevue 6, OCI)

4.3.2 Burkina Faso :

De façon aussi unanime, les acteurs burkinabés considèrent que l'économie sociale et solidaire est basée sur des pratiques existantes et sur des valeurs dominantes au Burkina telles que la solidarité et l'entraide.

« Non, je ne pense pas que ce soit quelque chose de nouveau. C'est quelque chose qui a toujours existé depuis la nuit des temps, mais c'est qu'on n'avait pas analysé ses fondamentaux, ses règles de fonctionnement et on n'avait pas mis en exergue ce qu'il fallait comme critère pour faire de l'économie sociale et solidaire. C'est simplement ça, l'effet de nouveau c'est qu'on a analysé le fonctionnement des groupes sociaux et on s'est rendu compte que voilà! » (Entrevue 7, OCI BF)

Certains ont parlé du fait que promouvoir ces pratiques ajoute une certaine valeur aux activités préexistantes.

« Oui, je crois que ça apporte un discours supplémentaire. Le fait qu'on parle, ça nous encourage davantage à pratiquer ce que nous sommes en train de faire. Sinon bon, c'est comme ça hein! Si on met beaucoup en valeur ce que nous sommes en train de faire là, ce que ça va nous faire, ça va améliorer beaucoup nos pratiques » (Entrevue 11, ONG)

Finalement, il a été ajouté à cela que la promotion de l'économie sociale et solidaire additionnée aux pratiques déjà présentes pourrait être à l'origine de la création de nouvelles initiatives.

« Parce que y'a différentes formes. Peut-être que nous on est un peu penché sur une seule forme. Une seule pratique de l'économie sociale et solidaire que nous utilisons. Donc, ça peut amener d'autres formes. » (Entrevue 12, ONG)

Conclusion de l'analyse descriptive des pratiques antérieures

Nous observons un relatif consensus entre les acteurs du Nord et du Sud : l'économie sociale et solidaire était présente en Afrique de l'Ouest, plus particulièrement au Burkina Faso, avant le transfert du concept par les OCI. Au Québec comme au Burkina Faso, on décrit ces anciennes pratiques comme étant principalement apparentées aux coopératives: les tontines ont été souvent mentionnées et appartiennent à une forme de coopérative d'épargne. De plus, plusieurs personnes interviewées ont aussi souligné une solidarité presque innée chez les Burkinabés qui serait à l'origine d'autres pratiques qu'elles considèrent en lien avec l'économie sociale et solidaire telles que le regroupement de villageois pour la culture d'un champ ou encore pour construire une maison. Ce qui nous pousse à croire que c'est probablement sur cette base que les acteurs burkinabés construisent une vision pragmatique de l'économie sociale et solidaire.

Cependant, les entretiens nous ont permis de souligner que les acteurs ont en général une vision positive du transfert du concept d'économie sociale et solidaire. En effet, malgré le fait qu'il y ait les pratiques antérieures appartenant à un type, il serait possible que d'autres formes d'économie sociale et solidaire soient promues. De plus, tous s'entendent sur le fait que la promotion de ces pratiques, même si elles ne sont pas innovantes, encourage la création d'innovation en économie sociale et solidaire et valorise ces pratiques locales antérieures.

4.4 Conclusions de l'analyse descriptive

- L'ACDI n'utilise aucunement la notion d'économie sociale et solidaire et appuie principalement le développement économique des pays par les acteurs du marché.
- L'Afrique, selon les OCI, peut se développer grâce à l'économie sociale et solidaire. Les OCI se réfèrent aux deux visions de l'économie sociale et solidaire décrites par Fontan soit pragmatique ou de changement social. Oxfam Québec et le CECI ont une vision pragmatique. En effet, ils se réfèrent à l'ÉSS comme un outil permettant de répondre aux besoins d'une population face aux problèmes relatifs à la pauvreté, l'acquisition d'intrants agricoles, la construction d'une pompe, la commercialisation des produits, l'insertion des personnes en difficultés, etc. D'un autre côté, le GESQ et le Cégep de Jonquière semblent plutôt être d'avis que l'économie sociale et solidaire promue doit être à la base de changements sociaux créés par l'autonomisation des populations et l'implication de celles-ci à former une société civile forte et ainsi obtenir un État social.
- Cependant, on observe que les organisations qui sont appuyées par ces OCI n'adoptent pas nécessairement leurs visions. En effet, le pragmatisme semble être dominant dans les organisations burkinabées. Le transfert du concept a lieu, mais la vision rattachée à ce concept ne suit pas nécessairement.
- On observe un consensus frappant sur la préexistence de pratiques d'économie sociale et solidaire en Afrique de l'Ouest. Tous sont d'avis que le peuple burkinabé avait des activités fortement apparentées à l'économie sociale et solidaire avant l'introduction de ce concept par les OCI. Certaines organisations, du Nord et du Sud, sont d'avis que ce transfert permet une certaine promotion de leurs activités et peut engendrer un développement.

- La vision de ces anciennes pratiques étant principalement liée au pragmatisme présenté plus haut, nous émettons le constat que ce pourrait être sur la base des pratiques antérieures au transfert que la vision actuelle de l'économie sociale et solidaire par les acteurs burkinabés se développe

Chapitre V

Analyse du transfert du concept d'économie sociale et solidaire : le pourquoi

Dans cette section, nous essaierons de comprendre les forces à l'oeuvre dans le transfert entre les organisations affiliées. Pour ce faire, nous présenterons d'abord la promotion de l'économie sociale et solidaire au Burkina Faso effectuée et vécue par les différentes organisations. Par la suite, nous décrirons les résultats de l'analyse descriptive des verbatims sur le transfert du concept d'économie sociale et solidaire entre les OCI québécoises et les ONG burkinabées, pour voir comment s'effectue le processus dans les différentes organisations et pour en saisir l'impact. Finalement nous analyserons le processus du transfert du concept d'économie sociale et solidaire selon les trois forces de l'isomorphisme institutionnel.

5.1 La promotion du concept d'économie sociale et solidaire

Nous dressons ici un portrait de la promotion effectuée et vécue par les différents types d'organisations.

5.1.1 La promotion par les OCI

Chaque OCI de l'échantillon effectue la promotion de l'économie sociale et solidaire auprès de ses partenaires. La majorité des personnes interviewées mentionnent le fait qu'elles ne sont pas les seules organisations à effectuer cette

promotion. Les caisses populaires Desjardins (DID) ont été citées en exemple à maintes reprises. De plus, certaines OCI ont souligné le fait que les gouvernements du Nord et du Sud devraient s'appliquer à faire la promotion de l'économie sociale et solidaire.

5.1.2 La promotion auprès des ONG

Les organisations burkinabées sont la cible de campagnes de promotion de l'économie sociale et solidaire par différentes organisations et par leurs partenaires. Tous s'entendent pour dire que cette promotion est utile parce que l'économie sociale et solidaire peut être un vecteur de développement. Certains ajoutent que c'est en mettant l'Homme au centre, que l'on s'assure que celui-ci désire participer et que ce serait la base du développement. Actuellement, les organisations parlent de certaines institutions gouvernementales burkinabées qui démontrent un intérêt envers la promotion de l'ÉSS. De plus, il y a depuis peu un programme d'étude sur l'économie sociale et solidaire à l'Université de Ouagadougou. Finalement, les membres des organisations burkinabées sentent qu'il y a une promotion de l'économie sociale et solidaire mais qu'elle n'est pas très importante.

5.2 Le transfert du concept :

La description du transfert du concept d'économie sociale et solidaire telle qu'exprimée par les organisations étudiées est ici exposée. Les résultats sont présentés pour faire ressortir le lien entre les organisations affiliées afin de pouvoir comparer les groupes d'organisations.

5.2.1 Le transfert selon le CECI au Québec et le CECI au Burkina Faso

A- CECI:

Selon les acteurs de l'organisation, le transfert de l'économie sociale et solidaire entre le Québec et le Burkina Faso est possible. Cependant, on mentionne en entrevue que l'ACDI, bailleur de fonds incontournable pour l'organisation, favorise le développement économique par les acteurs privés; ce qui risque de freiner le transfert. Le cas de SNC Lavallin dans le développement du karité en Afrique de l'Ouest a été cité. En effet, la compagnie privée fait concurrence au CECI dans le domaine de la production du karité. Le CECI œuvre dans ce domaine, par exemple il appuie le développement d'initiatives d'économie sociale des femmes productrices, il soutient un réseau de productrices, etc. La compagnie privée développe de nouvelles techniques et de nouvelles compagnies exploitant et transformant le karité, les deux sont donc directement en compétition auprès du bailleur de fonds.

B- CECI au Burkina Faso:

Selon les membres du bureau du CECI au Burkina Faso, l'économie sociale et solidaire fait partie de la culture burkinabée. Ainsi, le transfert du concept est possible et bénéfique pour le développement du pays. L'exemple des caisses populaires confirme, selon la personne interviewée, que lorsque la population est impliquée, elle se sent responsable de son développement et y participe.

« C'est ce que je dis, parce que je pense que c'est une économie qui appartient à nos réalités. Pourquoi les caisses ont obtenu un tel succès, c'est un problème de proximité d'abord. C'est un problème de proximité des épargnants par rapport à leurs institutions financières et c'est également un problème de, les gens se sentent beaucoup concernés, ils se retrouvent au niveau du conseil d'administration, donc c'est vraiment l'Homme qui est au coeur du développement. » (Entrevue 10, OCI BF)

Conclusion

Donc, l'économie sociale et solidaire est vue comme un concept transférable entre les organisations québécoises et les organisations burkinabées. Cependant, au Nord on considère que ce transfert peut être freiné selon les orientations des bailleurs de fonds. Selon les acteurs du Sud, le transfert se ferait plutôt normalement, voire assez facilement, étant donné la prédisposition des Burkinabés à l'économie sociale qui répondrait mieux à leurs besoins et style de vie que l'économie de marché.

5.2.2 Le transfert selon Oxfam Québec, Oxfam Québec au Burkina Faso et Munyu

A- Oxfam Québec:

Selon l'organisation, le transfert du concept d'économie sociale et solidaire au Burkina Faso est possible et engendre des effets positifs. Actuellement, Oxfam Québec appuie de nombreuses initiatives d'économie sociale et solidaire dans ce pays, particulièrement des initiatives provenant des femmes et des jeunes. Un constat sur le transfert a été mentionné lors de l'entrevue: il serait plus facile de promouvoir l'économie sociale et solidaire auprès des femmes, plus particulièrement des femmes villageoises, qu'auprès des jeunes vivants en ville, qui ont été décrits comme plus individualistes.

« Je pense que les femmes en général, en Afrique de l'Ouest, ou au Burkina, ont cet esprit-là un peu de se tenir les coudes pour s'en sortir. Donc, elles, de façon un peu instinctive, le font déjà. Je te dirais que nous, on a essayé de mettre sur pied des petites expériences avec des jeunes et là je te dirais que c'est un petit peu plus difficile; l'esprit un petit peu plus individuel, la compétition, penser d'abord à soi, et tout. Ça ressort plus donc c'est plus difficile de créer ce mode de fonctionnement. »
(Entrevue 4, OCI)

On a aussi mentionné qu'il pourrait y avoir généralement un problème de compréhension du terme par les différentes associations et les populations.

B- Oxfam Québec au Burkina Faso:

D'après le bureau d'Oxfam Québec au Burkina Faso, le transfert du concept peut fonctionner étant donné les qualités fondamentales de la société burkinabée, de ses valeurs de bases fondées sur la solidarité.

« Donc, pour moi au Burkina Faso, l'économie sociale basée sur l'organisation sociale des groupes, de la solidarité qui y est cultivée, et que la cohésion sociale que les gens cultivent entre eux, ça ce sont des facteurs de réussite que l'économie sociale et solidaire, pour moi c'est un instrument collectif et qui fait gagner tout le monde. » (Entrevue 7, OCI BF)

Cependant, il a été spécifié que le concept devrait être adapté aux réalités et non transplanté. On a alors mentionné que la solidarité Nord-Sud devait être au cœur de la question puisque le Burkina Faso va s'inspirer du modèle québécois, se fier aux projets déjà tentés, aux erreurs déjà commises et copier les pratiques gagnantes pouvant être appliquées à leurs réalités.

C- Munyu :

L'association Munyu considère que le concept d'économie sociale et solidaire peut être transféré au Burkina Faso, et que cela entraîne des effets généralement positifs. Cependant, certaines difficultés ont été remarquées lors du transfert : l'appropriation par la population des outils et des concepts proposés est essentielle. Sans elle, les projets développés n'ont aucun impact.

« Parce que, par rapport à, bon, on a beau parler de l'économie sociale de ceci, tant qu'il n'y a pas une appropriation de cela, tant qu'il n'y a pas une implication de la masse, de ceux mêmes pour lesquels nous voulons qu'il y ait un développement, bon, moi je me dis que c'est peut être... c'est un peu voué, pas à l'échec, mais ça peut être dur. » (Entrevue 8, ONG)

Selon les membres de cette association, l'économie sociale et solidaire n'est pas toujours facile à comprendre et à promouvoir, particulièrement dans une population fortement analphabète. De plus, l'organisation manque de formation, d'information et ne disposerait pas des moyens nécessaires afin de bien comprendre le processus de cette économie. D'ailleurs, la dernière tentative de mutuelle de santé a été un échec. La population n'était pas bien informée, les membres de l'organisation pas assez formés, il n'y avait pas d'assemblée générale, etc.

Conclusion

Il semble que le transfert du concept soit généralement perçu comme possible et positif. On note aussi une différence entre les propos d'Oxfam Québec au Nord et au Sud, particulièrement concernant certaines difficultés d'adaptation qui ont été mentionnées par les acteurs du Sud n'ont pas été décrites par Oxfam Québec. L'exemple de la mutuelle de santé de Munyu est pertinent, on y comprend l'importance de la vulgarisation et des explications claires dans les villages ainsi qu'à l'intérieur des organisations. De plus, Oxfam Québec a souligné un aspect important qui n'a pas été mentionné par les acteurs du Sud: le fait que la culture de solidarité tant valorisée par les acteurs burkinabés est peut-être en transformation.

5.2.3 *Le transfert selon le GESQ, le Cégep de Jonquière et le RELOPESS*

A- GESQ :

Malgré le problème général de consensus sur la définition même d'économie sociale et solidaire, ce concept peut être transféré en Afrique de l'Ouest. La situation particulière de l'Afrique, compte tenu de l'organisation socio-économique, de la

faible syndicalisation, de la forte influence de la société traditionnelle ainsi que les déficiences de l'État généralement ont été mentionnées. Selon le GESQ, il s'agirait d'un contexte propice au développement et au transfert de l'économie sociale et solidaire.

B- CÉGEP de Jonquière :

D'après le département de Sciences humaines du Cégep de Jonquière, l'économie sociale et solidaire se développe depuis les années 1980 en Afrique plus particulièrement lors de la crise économique et en réponse aux formes préalables de développement économique (économie dépendante, économie de subordination). Ce contexte était propice au développement de l'économie sociale et solidaire : État généralement déficient, mobilisation citoyenne forte, etc. Face à la présence incontournable des forces et des organisations de base, les organisations internationales ont appuyé le développement local, et d'autres initiatives s'y rattachant, d'où le transfert et la promotion du concept d'économie sociale et solidaire.

D'après l'organisation, le problème actuel dans le transfert viendrait principalement de la situation de dépendance des différentes organisations par rapport aux organisations extérieures. De plus, il y aurait un problème général de compréhension du concept ce qui engendrerait certains problèmes de mobilisation citoyenne autour de ce concept.

« Fait que, ils se voient comme des pourvoyeurs de services un peu dépendants de l'étranger. Pis ça, ça va avec toute cette pensée déstructurante de la subordination aux intérêts extérieurs ou la dépendance. Pis ça, ça n'aide pas à une véritable pensée sur le développement local. » (Entrevue 6, OCI)

C- RELOPESS :

Le réseau croit que le transfert de l'économie sociale et solidaire est possible, mais difficile. La compréhension du concept n'est pas toujours facile, la promotion et le transfert devraient être accompagnés d'une formation. D'après eux, on valorise les modèles des pays qui ont réussi le développement de l'économie sociale et solidaire, on reprend donc ce modèle, on n'invente rien, on ne crée plus.

« Les pays qui ont réussi en économie sociale et solidaire on vient, on valorise ça à notre niveau. Parce qu'aujourd'hui je crois que l'on ne crée plus. Dire qu'on va créer tout ça là c'est long. Mais on part de ce qui est déjà fait. On prend ça et on travaille là-dessus. » (Entrevue 11, ONG)

Cependant, les membres du réseau ont souligné que malgré le manque général de compréhension, on sent un intérêt de la population pour ce concept. Un membre a souligné que c'était peut-être dû au fait que l'on est toujours attiré par les choses nouvelles. C'est une explication de l'un des problèmes du réseau : au départ beaucoup d'organisations ont démontré leur intérêt, mais par la suite, elles ont quitté le réseau. Les membres expliquent ce phénomène de deux façons : soit parce que l'on demande trop aux personnes qui donnent déjà beaucoup ou peut-être parce que certaines organisations croyaient y gagner directement des avantages et que finalement, celles-ci auraient quitté.

« Maintenant, le danger est que, si on se retrouve en économie sociale et solidaire, on n'a pas la même compréhension. Dans le début, toi tu peux être d'accord, tu es pour l'économie sociale et solidaire alors que tu as ton idée derrière ta tête. Peut être qu'à un certain moment tu peux décider de.... tu vois? » (Entrevue 12, ONG)

Conclusion

Les différentes organisations considèrent l'économie sociale et solidaire comme transférable du Québec au Burkina Faso. Elles sont généralement d'accord sur l'importance d'adapter cette notion aux contextes spécifiques et de transférer les pratiques pouvant réussir dans les différents contextes. Cependant, malgré le fait que la définition ne soit pas une priorité pour les organisations du Nord, il semble qu'elle soit nécessaire à la bonne compréhension, au Nord comme au Sud et ainsi pouvoir travailler en consensus.

5.2.4 Le transfert du concept d'économie sociale et solidaire entre les organisations

Le transfert du concept d'économie sociale et solidaire entre les organisations du Québec et du Burkina Faso est généralement perçu d'une manière positive. Malgré la possibilité que les pressions des bailleurs de fonds au Nord risquent de freiner le transfert, les organisations présentent actuellement un portrait généralement positif de ce processus. De plus, plusieurs ont abordé la question de la présence d'un contexte socioéconomique particulier à l'Afrique pouvant faciliter ce transfert. Cependant, une personne interviewée a aussi parlé d'une possible transformation des sociétés traditionnelles africaines risquant de rendre plus ardue la promotion du concept d'économie sociale et solidaire.

D'un autre côté, malgré le consensus général sur les bienfaits du transfert, il y a tout de même quelques nuances entre les différents processus de transfert effectués. Dans deux ensembles on mentionne l'importance d'adapter le concept aux réalités locales et de proposer une définition plus claire afin de faciliter la vulgarisation. Dans

l'autre ensemble, on parle principalement des freins possibles au transfert au Nord par les bailleurs de fonds et de la prédisposition générale des populations au Sud.

Finally, it is important to highlight that the difficulties of reception and comprehension of this concept by the Burkinabe population are more frequently mentioned by the actors in the South. The proposals collected allow us to believe that the forces of isomorphism seem clearly present in the process. In fact, three actors discussed the fact that their organizations would copy the practices of social and solidarity economy that had succeeded.

5.3 Les forces de l'isomorphisme institutionnel

L'isomorphisme institutionnel, tel que décrit par DiMaggio et Powell (1991), consiste principalement dans le fait que les organisations, évoluant dans un même champ, ont tendance à imiter les stratégies développées par d'autres organisations. Dans l'analyse précédente, nous avons souligné que le concept d'économie sociale et solidaire était utilisé par les différentes organisations étudiées et provenait généralement des OCI québécoises, organisation qui entretiennent des relations partenariales avec des ONG. En premier, nous analyserons brièvement le partenariat entre ces OCI du Nord et les ONG du Sud. De plus, étant donné la provenance externe de l'application de ce concept, il apparaît que ces organisations ont probablement subi les forces de l'isomorphisme institutionnel. D'après DiMaggio et Powell (1991), trois principales forces sont à l'origine de cet isomorphisme : les forces coercitive, normative et du mimétisme. Nous visons à cerner, de manière exploratoire, quelle force de l'isomorphisme institutionnel pousse les organisations du Burkina Faso à appliquer le concept d'économie sociale et solidaire.

5.3.1 Le partenariat

Les OCI et les ONG sont reliées par une relation partenariale. Normalement « dans un véritable partenariat, chaque partenaire apporte sa contribution qui est reconnue par l'autre, quelle que soit la nature de cette contribution, cherche à tirer profit de la mise en commun de ressources de divers partenaires [...] » (Dancause et Morin, 2011 : 92). Dans les relations décrites entre les OCI et les ONG, on remarque une notion de pouvoir dans le partenariat, chaque partie n'a pas le même poids dans la négociation. En effet, les acteurs ne disposent pas des mêmes ressources : pour les OCI ce sont généralement les moyens financiers et pour les ONG, il s'agit principalement de la connaissance du milieu.

Ainsi, comme le soulignent Dancause et Morin (2011), le partenariat peut représenter une possibilité fort intéressante pour les ONG en permettant une certaine reconnaissance et un financement de leurs activités. Cependant, ce même partenariat peut aussi constituer un outil de contrôle. Finalement, nous pourrions questionner le fait qu'il s'agit plutôt d'une « forme de "coopération conflictuelle" qui repose davantage sur le compromis que sur le consensus » (Dancause et Morin : 2011, 105).

Comme il est mentionné dans l'analyse coercitive, le partenariat entre Oxfam Québec et Munyu et celui du CECI avec ses partenaires doit être teinté de cette réalité. Cependant, il ne s'agit pas exactement de la même relation entre le Cégep de Jonquière et le RELOPESS.

5.3.2 La force coercitive

La force coercitive fait référence aux lois, normes et règlements appliqués dans le contexte où évolue l'organisation, mais aussi à la pression qu'exercent certaines organisations dominantes, particulièrement sur les organisations en position de dépendance. Nous considérons que ce genre de force pourrait être à l'origine de l'utilisation du concept d'économie sociale et solidaire dans les organisations du Burkina Faso. Cependant, étant donné l'échantillon réduit, cette analyse demeure exploratoire.

Nous considérons que le CECI, le Cégep de Jonquière, Oxfam Québec sont des OCI effectuant la promotion de l'économie sociale et solidaire auprès d'organisations qu'elles appuient ou financent. Les ONG burkinabées affiliées à celles-ci reçoivent cet appui et nous apparaissent donc en position de dépendance. Selon l'hypothèse de DiMaggio et Powell (1991), plus la dépendance est forte envers une organisation, plus la force exercée sera importante. Dans cette partie, nous tenterons de percevoir si la dépendance influence le transfert du concept d'économie

sociale et solidaire. Il s'agit en fait de voir, selon l'origine de l'organisation et ses sources de financement, la variation dans la définition de l'économie sociale et solidaire et la vision de son transfert et de sa promotion. Pour ce faire, nous diviserons les organisations selon leur source de financement: OCI ayant une source de financement, OCI ayant plusieurs sources et de même pour les ONG : une ou plusieurs sources.

A- OCI ayant une seule source de financement

Dans notre échantillon nous n'avons aucune OCI qui n'a qu'une seule source de financement.

B- OCI ayant plusieurs sources de financement

Toutes les OCI étudiées dans cette recherche obtiennent leur financement de plusieurs sources. Aux trois organisations décrites s'ajoute le GESQ, que nous ne considérons pas comme une OCI mais plutôt comme une association, une antenne québécoise du RIPESS.

- Le CECI: principalement financé par l'ACDI, le Ministère des Relations internationales et d'autres donateurs. Le CECI crée actuellement sa propre définition de l'ÉSS. Malgré le fait que l'ACDI, son principal bailleur de fonds ne mentionne nulle part le concept d'économie sociale et solidaire, l'organisation en fait une promotion importante en Afrique de l'Ouest, particulièrement au Mali et au Burkina Faso. Le CECI est à l'origine du RENAPESS.

- Oxfam Québec: financé par l'ACDI, le MRI et autres, Oxfam Québec ne fait aucune mention de l'ÉSS dans son plan d'action à l'international; il n'y a pas de définition officielle dans la documentation. Cependant, sur le terrain on constate que certaines initiatives d'économie sociale et solidaire existent, on mentionne le concept, on a observé des outils de promotion et de formations dans les bureaux du Burkina Faso. Devant cette constatation qui nous semble contradictoire, nous questionnons une possible influence du bailleur de fonds principal d'Oxfam Québec : l'ACDI. Comme mentionné plus haut, l'ACDI ne fait aucune mention de l'économie sociale et solidaire. Peut-être que sous cette influence Oxfam Québec ne fait pas clairement mention du concept d'ÉSS même si l'organisation appuie et fait la promotion des pratiques d'ÉSS.
- Cégep de Jonquière: financé par l'État québécois, l'institution en tant que telle n'est pas une OCI. Cependant, le département de sciences humaines agit comme tel en mettant sur pied le RELOPESS et en organisant des stages pour ses étudiants auprès d'organisations d'économie sociale et solidaire de Banfora. Cette initiative est financée par différents donateurs privés. L'organisation a développé sa propre définition de l'ÉSS, fortement influencée par le GESQ et le RIPESS.

C- OCI au Burkina Faso

Directement influencé par l'OCI au Québec, le bureau local est dépendant des orientations et décisions prises au Nord. En effet, il s'agit d'une antenne locale donc d'une représentation africaine d'une organisation québécoise. Cependant, nous avons noté une nuance importante auprès de ces satellites. Mentionnons, à titre d'exemple, une certaine position sur l'économie sociale et solidaire par les membres du bureau d'Oxfam Québec au Burkina Faso qui n'était que peu présente au Québec. Ceci nous

permet donc de considérer ces bureaux comme des entités à part entière bien qu'ils soient particulièrement influencés par l'organisation centrale.

Selon nos observations, l'antenne de l'OCI est généralement dirigée par des personnes originaires de l'endroit, dans ce cas-ci des Burkinabés. Dans cette analyse exploratoire, nous n'avons pas eu les informations nécessaires pour prendre en compte le fait qu'il existe certainement un certain degré d'autonomie de ces bureaux, variant selon les organisations. De plus, il est possible que l'antenne des OCI dans les divers pays ait une influence sur les décisions prises au Nord.

- CECI Burkina Faso: l'ÉSS n'est pas définie de façon officielle, celle proposée par le CECI au Québec ne semble pas avoir été adoptée par la direction de l'antenne. Le bureau est responsable du RENAPESS avec lequel nous n'avons eu que peu de contacts, peu ou pas de trace sur internet, aucune documentation trouvée.
- Oxfam Québec: nous avons observé un intérêt particulier pour l'ÉSS de la part de la direction de l'antenne. Nous avons eu accès à des documents donnant une définition axée sur les entreprises collectives.

D- ONG ayant une seule source de financement:

Notre échantillon est formé de deux ONG. La mise sur pied d'une d'entre elles relève principalement de l'initiative de l'OCI partenaire. Cependant, elle ne reçoit que peu de financement et un minimum d'appui.

- RELOPESS: l'utilisation même du concept par les différents membres ainsi que la formation du réseau lui-même vient d'un projet de l'OCI. Selon les propos recueillis, le réseau ne reçoit qu'un faible financement. Tel que

mentionné plus haut, la définition de l'ÉSS n'est pas la même que celle du Cégep de Jonquière, son OCI affiliée.

E- ONG ayant plusieurs sources de financement:

- AFC Munyu: malgré le fait que l'ÉSS semble être présente dans une majorité de ses activités, l'organisation n'a pas de définition officielle. On parle de l'Homme au centre des activités et on fait la promotion d'une mutuelle de santé.

Nous pouvons donc nous questionner sur l'impact réel de la force coercitive dans le transfert du concept d'économie sociale et solidaire. Tout d'abord il est important de souligner la présence de cette force, agissant sur les OCI. Deux des OCI ont plusieurs bailleurs de fonds, dont un principal l'ACDI. Lors de nos entretiens, une seule de ces OCI a mentionné la possible influence de l'agence sur l'orientation de l'organisation par rapport à l'économie sociale et solidaire. Cependant, d'après notre analyse, il est possible qu'une certaine force coercitive provenant de l'ACDI agisse sur la programmation des activités et fasse que l'ÉSS ne se retrouve pas dans la documentation officielle même si elle est effectivement présente dans les actions de certaines organisations. De plus, mentionnons que l'OCI qui est financée par des dons privés offre une définition unique de l'économie sociale et solidaire et ne semble pas être influencée par les orientations de l'agence.

Pour ce qui est des bureaux burkinabés, nous avons remarqué une réelle dépendance quant à la définition, certainement reliée au fait que ce sont toutes des antennes locales. Cependant, pour le CECI, nous avons observé une promotion de l'ÉSS dont la définition n'était pas celle proposée par l'OCI au Québec et qui se réfère

à un réseau de promotion qui n'a laissé aucune trace accessible pour nous. Pour Oxfam Québec, l'antenne du Burkina Faso semble faire une promotion de l'économie sociale et solidaire davantage marquée que l'organisation au Québec.

Pour l'ONG ayant une seule source de financement, nous considérons que la dépendance telle que présentée par DiMaggio et Powell (1991) est forte. De plus, nous reconnaissons la présence de la force coercitive puisque nous avons conclu que l'organisation a été mise sur pied par l'OCI et que les membres utilisent le concept d'économie sociale et solidaire à cause de cette OCI. Cependant, la définition n'étant pas la même, nous pouvons supposer une certaine autonomie. Finalement, pour l'ONG ayant plusieurs sources de financement, nous pensons que la force coercitive s'exerce puisque lors des entrevues, on mentionne que l'ÉSS vient des OCI affiliées. Cependant, l'économie sociale et solidaire fait référence à certaines pratiques préexistantes et à de nouvelles initiatives mais l'application du concept semble toujours floue.

5.3.3 La force normative

La force normative se décrit principalement comme étant la pression instaurée par la professionnalisation des organisations. À partir des propos tirés des acteurs clés interviewés, nous n'avons pas perçu que cette force puisse être particulièrement active. Cependant, nous avons observé que ces personnes sont tous et toutes, à une seule exception, des professionnel-le-s, formés et travaillant dans les organisations. Ils et elles entretiennent des relations entre eux, s'influencent mutuellement en oeuvrant dans le même champ organisationnel et travaillant dans les mêmes réseaux. Chacun et chacune d'entre eux ont aussi une influence directe sur leur organisation. Ce qui nous permet de conclure que la force normative est probablement présente dans le transfert du concept d'économie sociale et solidaire entre les organisations que nous avons étudiées. De plus, nous avons observé dans une organisation la présence

de jeunes professionnels ayant étudié dans le nouveau programme à l'Université de Ouagadougou sur l'économie sociale, ceci influencera certainement l'organisation dans l'avenir.

5.3.4 La force du mimétisme

La force du mimétisme pousse les organisations à imiter un comportement organisationnel parce qu'elle ne maîtrise pas un nouvel apport ou encore parce que ce nouveau comportement permettrait une reconnaissance d'autres organisations du champ organisationnel. De plus, les organisations ont tendance à copier le modèle des organisations ayant du succès. Notre analyse nous permet de souligner la possible existence de cette force dans le transfert du concept d'économie sociale et solidaire. En effet, le fait que les membres de certaines organisations avouent ne pas savoir exactement comment définir l'économie sociale et solidaire, mais qui en font tout en faisant la promotion et formant même des réseaux de promotion laisse penser que le concept a été copié.

« Bon, je dirais que c'est, quand on me demande ce qu'est l'économie sociale et solidaire, l'économie sociale et solidaire, pour nous l'économie sociale et solidaire c'est comme un regroupement, une association, un regroupement de personnes. [...] Je dirais c'est pas, c'est pas des syndicats, c'est juste pour, il définissait tellement ça [haha] que aujourd'hui je n'arrive pas à définir! » (Entrevue 11, ONG)

De plus, plusieurs ont abordé la question du modèle québécois de l'économie sociale et solidaire, mentionnant des entreprises à succès qui sont promues comme un modèle gagnant.

« Si je prends l'exemple de la caisse Desjardins, y'a plein de choses que eux y font qu'on peut faire ici aussi! » (Entrevue 12, ONG)

Finalement, comme nous l'avons souligné dans la partie précédente, les organisations burkinabées ont abordé le fait qu'il ne s'agit plus d'inventer, mais bien de copier le modèle gagnant.

« Même si on ne fait pas une transplantation de tout, on fait une transplantation des expériences positives vécues et qui sont applicables ici. » (Entrevue 7, OCI BF)

« Bon, c'est ce que je disais, moi personnellement, c'est du fait que je côtoie les partenaires, je vois leur façon de faire, je me dis comprendre un peu ce que c'est que l'économie sociale. » (Entrevue 9, ONG)

5.4 Conclusions de l'analyse comparative

- La promotion de l'économie sociale et solidaire est effectuée par toutes les organisations de coopération internationale étudiées. Les organisations non gouvernementales burkinabées perçoivent cette promotion. Elles la jugent généralement positive et permettant de développer de nouvelles alternatives au développement actuel. Cependant, la majorité des personnes interviewées disent que cette promotion est peu présente dans leur environnement.
- Le transfert du concept entre les organisations affiliées semble se produire d'une façon relativement consensuelle. Tous sont d'accord que ce transfert d'un concept élaboré et réfléchi majoritairement au Québec et en Europe francophone puisse s'appliquer aux réalités burkinabées. Cependant, les membres des OCI ne voient pas les mêmes difficultés au transfert que les organisations burkinabées.
- L'isomorphisme institutionnel semble bel et bien influencer ce processus. Les forces de l'isomorphisme sont toutes à l'oeuvre et influencent différemment le transfert.

5.5 Conclusion de l'analyse du transfert du concept d'économie sociale et solidaire

5.5.1 Le triple mouvement

Tout d'abord, l'analyse descriptive du transfert du concept nous a permis de conclure premièrement que bien que la notion soit transférée entre les organisations, la vision de l'économie sociale et solidaire ne l'est pas nécessairement. Deuxièmement, nous avons souligné que la vision de l'économie sociale et solidaire au Burkina Faso différait entre les organisations du Québec et du Burkina Faso. La vision pragmatique de cette notion est dominante chez les organisations que nous avons étudiées dans ce pays africain. Finalement, nous avons observé un consensus pour ce qui est de la présence de pratiques pouvant s'apparenter à l'économie sociale et solidaire au Burkina Faso préalable au transfert de ce concept par les OCI québécoises.

Devant ces constats, nous pouvons conclure que les trois paradoxes issus du transfert du concept d'économie sociale et solidaire entre les OCI québécoises et les ONG burkinabées expliqués plus haut sont présents dans les études de cas. En effet, le paradoxe de la définition multiple, vague et floue du concept prend forme. Les organisations du Burkina Faso semblent porter une attention particulière à cette réalité. Cependant, le paradoxe de l'institutionnalisation n'a pas été abordé par les personnes interviewées. Bien que l'État africain ait été abordé comme un facteur incitatif à l'application de l'économie sociale et solidaire, l'institutionnalisation n'a été que questionnée d'un point de vue de l'implication de différents ministères dans la promotion de cette économie. Le dernier paradoxe, celui de la présence de pratiques

semblables à celles de l'économie sociale et solidaire antérieurement au transfert du concept a été abordé à maintes reprises. Cependant, ceci était généralement perçu comme une réalité pouvant faciliter la promotion et le transfert du concept dans les différentes organisations et populations.

Ainsi, il est possible de se questionner sur le double mouvement dont parlait Baron (2007) ou même du triple mouvement : assistons-nous au développement de nouvelles initiatives ou à une formalisation des pratiques préalablement présentes en Afrique de l'Ouest. Ou encore, n'assistons-nous pas simplement à un discours plaqué, uniformisant le discours des ONG ouest-africaines et celui des organisations québécoises.

D'après notre analyse, nous concluons, en ce qui a trait au transfert du concept d'économie sociale et solidaire entre les organisations étudiées, que nous assistons aux trois mouvements, à différents degrés. Premièrement, nous considérons que les initiatives promues par le Cégep de Jonquière, Oxfam Québec au Burkina Faso ou encore par le CECI au Burkina Faso sont des initiatives nouvelles, basées sur le contexte burkinabé et permettant un développement endogène.

« Oui, j'ai dit c'est une organisation qui, c'est une union qui regroupe plus de 3000 femmes productrices, transformatrices, enfin, transformatrices de beurre de karité ou productrice de beurre de karité. Elles font quoi, elles produisent des produits de karité qui est exporté en Amérique du Nord là-bas et puis aussi en Europe et également la vente locale et elles font aussi des savons et quelques produits de beauté à base de karité. » (Entrevue 10, OCI BF)

« C'est-à-dire, c'est la tendance de pouvoir faire un regroupement, autour d'une activité commune et les accompagner à s'approprier l'activité et à en tirer profit. Profit pour pas un seul individu, mais pour toute la communauté. » (Entrevue 7, OCI BF)

« C'est intéressant parce que je considère que l'on a des activités hautement politiques alors que ce n'est pas vu comme ça, et heureusement. Mais par contre, ça permet aux communautés de se parler, ça permet aux communautés d'identifier des choses qui ne fonctionnent pas, ça permet de prendre en main leur propre développement, pas seulement économique, mais social, voir même politique, éventuellement. » (Entrevue 6, OCI)

Cependant, ces pratiques peuvent ressembler à celles préexistantes au transfert. Nous avançons donc, en deuxième lieu, que le problème du transfert de la vision de l'économie sociale et solidaire marque tout de même le processus et met en relief le fait que le résultat du transfert peut n'être qu'une formalisation de pratiques déjà existantes.

« Et parfois je me dis que, on dirait que nous avons été inspirés de manière générale dans le choix de nos différentes activités, en gros. Nos domaines d'intervention et dans chaque domaine d'intervention je ne vois pas dans lequel on va travailler sans vraiment qu'il y ait, qu'on ne parle pas de cette économie sociale. » (Entrevue 8, ONG)

Troisièmement, le fait que nous n'ayons jamais pu communiquer avec les membres du RENAPESS, que nous n'avons jamais trouvé de documentation, nous laisse sur l'impression d'un discours plaqué afin d'uniformiser les échanges entre les membres de l'OCI. En effet, on parle d'économie sociale et solidaire, de sa promotion par le réseau national, mais celui-ci ne semble pas effectif.

Finalement, nous pensons que le transfert du concept d'économie sociale et solidaire peut aboutir, à l'intérieur d'une seule et même organisation, à deux ou aux trois mouvements décrits plus haut. Dans une organisation, nous avons observé une formalisation de pratiques déjà existantes ajoutées à la création d'initiatives innovantes. De plus, il se peut aussi que l'on observe la création de nouvelles initiatives mais que celles-ci ne soient pas complètement effectives ou ne connaissent pas encore de succès et nous laissent sur une impression d'un discours plaqué.

5.5.2 L'isomorphisme institutionnel

D'après les propos que nous avons analysés, la promotion de l'économie sociale et solidaire est bel et bien présente au Burkina Faso, mais que faiblement ressentie par les différentes organisations locales. Aussi, le transfert de ce concept est perçu de façon généralement positive par tous les acteurs interviewés, mais les gens du Burkina Faso semblent porter une attention particulière au problème de compréhension et de définition du concept.

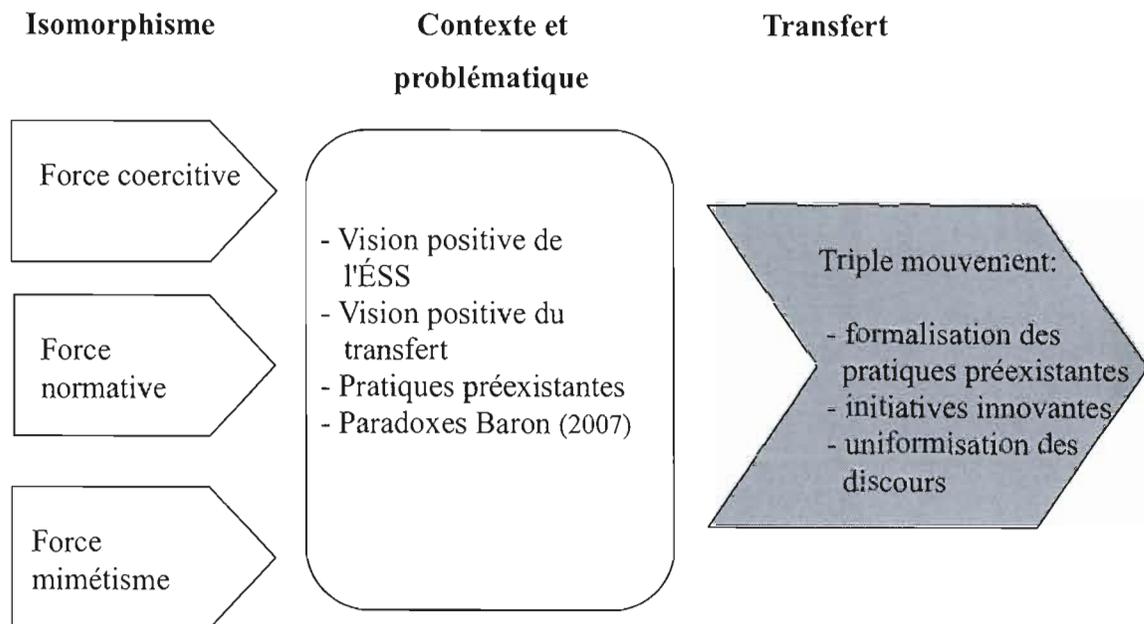
Après avoir tiré ces conclusions, nous avons tenté de comprendre ce qui pousse les organisations burkinabées à adopter le concept d'économie sociale et solidaire. Nous avons conclu que les organisations interviewées étaient dans une relation partenariale dont les échanges sont influencés par un certain jeu de pouvoir. De plus, nous considérons qu'il s'agissait aussi d'isomorphisme institutionnel. En effet, face aux pressions subies par d'autres membres du champ organisationnel, les organisations tentent différentes stratégies et sont portées à adopter celles des organisations qui obtiennent du succès. De plus, elles ont tendance à vouloir uniformiser les pratiques afin de faciliter les échanges. C'est ce que nous croyons être à l'origine du transfert du concept entre les OCI et les ONG étudiées. Comme nous l'avons mentionné, l'isomorphisme agit selon trois forces différentes. D'après nos conclusions, ces trois forces seraient effectives dans ce cas.

Premièrement, nous considérons que la force coercitive, par la dépendance que nous avons observée chez les ONG burkinabées face aux OCI québécoises, est effective. Si l'on se fie aux hypothèses élaborées par DiMaggio et Powell (1991), l'influence de la force coercitive varierait selon le niveau de dépendance des organisations ainsi que par le nombre de sources de financement. Nous avons conclu

que la force coercitive effectuait une pression variable qui était aussi ressentie par certaines OCI. En effet, certaines OCI nous ont parlé de problèmes relatifs à la dépendance de leur organisation face au bailleur de fonds principal. D'un autre côté, les bureaux régionaux des OCI semblent aussi subir cette force mais de manière beaucoup moins importante que supposé par leur lien avec l'OCI au Québec. Dans le cas présent, une ONG est financée par plusieurs sources et l'autre n'est que peu financée par l'OCI à laquelle elle est affiliée. Les organisations burkinabées présentent des visions particulières de l'économie sociale et solidaire qui ne sont pas nécessairement reliées aux OCI bailleurs de fonds, ceci pourrait montrer une certaine indépendance.

Deuxièmement, la force normative, par la professionnalisation des membres, aurait une influence sur le transfert. En effet, la grande majorité des personnes interviewées étaient des professionnels qui exerçaient certainement une pression sur leur organisation. Nous avons aussi observé que la professionnalisation des personnes ressources intéressées par l'économie sociale progresse de plus en plus étant donné la présence récente d'un programme universitaire sur les pratiques de l'économie sociale.

Finalement, la force du mimétisme serait aussi effective. En effet, par l'analyse des propos recueillis, nous avons perçu clairement que les ONG burkinabés avaient l'intention de copier les modèles ayant obtenu du succès ailleurs et particulièrement au Québec, lieu reconnu de réalisation de certaines démarches d'économie sociale et solidaire. La figure 3 illustre les principales conclusions de la recherche.

Figure 4.2 : Conclusions : le transfert du concept d'économie sociale et solidaire

Conclusion

L'objectif de cette recherche était de questionner la pertinence de la promotion de l'économie sociale et solidaire par les organisations de coopération internationale (OCI) québécoises en Afrique de l'Ouest, plus particulièrement en milieu urbain au Burkina Faso. Pour ce faire, nous avons tout d'abord souligné les problématiques reliées à ce transfert c'est-à-dire en premier lieu les paradoxes reliés au concept et à son application mentionnés par Baron (2007), en second lieu, les mouvements qui sont reliés à ce transfert; et, en troisième, lieu les forces de l'isomorphisme institutionnel pouvant être à l'oeuvre dans ce processus.

Afin de mieux cerner le transfert et comment il était effectué, compris et vécu par les organisations, nous avons fait trois études de cas constituées d'OCI québécoises et de leurs ONG ou bureaux affiliés en milieu urbain au Burkina Faso, plus particulièrement à Banfora quatrième ville en importance au pays et à Ouagadougou, la capitale. Nous avons analysé, selon une approche institutionnaliste, les propos recueillis auprès d'acteurs clés travaillant dans ces organisations ainsi que certains documents produits par celles-ci.

Les résultats de cette recherche exploratoire nous portent à considérer que, sous les trois forces de l'isomorphisme institutionnel, la force coercitive, la force normative et la force du mimétisme, décrites par DiMaggio et Powell (1991), les ONG burkinabées adoptent le concept d'économie sociale et solidaire. De ce transfert, nous avons observé un triple mouvement inspiré des constats de Baron (2007) : la création de pratiques innovantes généralement grandement inspirées des anciennes

pratiques, un terme plaqué afin d'assurer une uniformisation des discours ou encore la formalisation des pratiques existantes.

Nous considérons que le consensus autour de l'existence de pratiques d'économie sociale et solidaire dans les milieux urbains du Burkina Faso, est l'un des constats les plus importants de cette recherche. Malgré cette certitude, tous sont d'avis que ce transfert est positif et pertinent. Cette constatation nous permet de souligner l'apparence de l'importance de l'isomorphisme institutionnel à l'oeuvre dans ce processus.

Finalement, nous pensons que le transfert du concept d'économie sociale et solidaire entre les organisations de coopération internationale du Québec et les ONG du Burkina Faso peut être pertinent. Cependant, il est important de considérer les forces de l'isomorphisme institutionnel et de les prendre en compte lors de l'échange. Chaque partie devrait s'assurer de l'adaptation du concept, clairement défini, aux réalités socio-économiques des différentes organisations. Il ne s'agirait donc plus d'un simple transfert d'un concept bien défini et considéré universel à des partenaires devenant des receveurs passifs, mais plutôt d'un échange d'une innovation adaptable. Nous pensons que de cette façon, les organisations pourraient peut-être orienter le transfert et s'organiser pour que celui-ci ait comme résultat un seul mouvement : la création de pratiques innovantes qui, selon nous, permettent d'offrir une piste alternative au développement international. L'influence des organisations du Sud sur celles du Nord n'est que peu soulignée dans cette recherche mais demeure une réalité qui devrait être prise en considération. Étant donné la relation partenariale entre les acteurs du Sud et du Nord, l'apport des partenaires du Sud doit certainement influencer les décisions et les actions du Nord.

Finalement, nous considérons que cette recherche est exploratoire et qu'il serait possible de questionner le transfert du concept d'économie sociale et solidaire auprès d'autres organisations dans d'autres contextes et peut-être le transfert d'autres concepts et pratiques afin d'enrichir nos connaissances sur les échanges entre partenaires dans le développement international.

Annexe

Grille d'entretien auprès des acteurs du transfert du concept et des pratiques d'économie sociale et solidaire entre le Québec et Banfora au Burkina Faso

ONG locales

Objectif de l'entrevue :

Rencontrer des personnes-ressources acteurs dans le transfert du concept et des pratiques d'économie sociale et solidaire entre le Québec et Banfora au Burkina Faso. L'objectif étant de recueillir des informations sur les sujets précis suivants :

- la définition de l'économie sociale et solidaire;
- l'application de ce concept aux différents projets et programmes;
- l'origine de ce concept dans l'organisation
- les effets positifs et négatifs de l'application de ce concept dans l'organisation et dans la population
- la possibilité réelle d'appliquer ce concept aux réalités burkinabées

1. Nom de l'organisme :

2. Nom de la personne interviewée :

3. Poste ou fonction :

4. Date de l'entretien :

5. Description sur le lieu :

6. Durée :

7. Liste de documents obtenus :

8. Remarque : Complétée Partielle et à suivre Non achevée Autres

Caractéristiques de l'ONG (validation d'informations déjà recueillies)

- 1.1- Nom
 - 1.2- Contexte de la mise sur pied
 - 1.3- Fondateurs
 - 1.4- Mission
 - 1.5- Principaux bailleurs de fonds
 - 1.6- Composition de la direction, du conseil d'administration (s'il y en a un)
-
2. Quel est votre rôle dans votre organisme?
-
3. Quelles sont les principales activités de votre organisme présentement?
 - 3.1- Décrivez-les?
 - 3.2- Pouvez-vous situer vos pratiques dans une visée, un objectif une idéologie?
 - 3.3- Êtes-vous membre d'un réseau, ou d'une association? Lesquelles?
-
4. Comment votre organisme définit l'économie sociale et solidaire?

- 4.1- Bénéfices envisageables ou observables de l'économie sociale et solidaire au Burkina Faso
- 4.2- Lacunes envisageables ou observables de l'économie sociale et solidaire au Burkina Faso
- 4.3- Lien de l'économie sociale et solidaire avec l'économie existante, formelle et/ou informelle
- 4.4- La distinction entre l'économie sociale et solidaire et l'économie populaire
- 4.5- Importance du rôle de l'État dans les pratiques de l'économie sociale et solidaire ?
- 4.6- Reconnaissance légale des différentes activités ?
5. Est-ce que l'économie sociale et solidaire est promue par les OCI affiliées à votre ONG ?
6. Est-ce que l'économie sociale et solidaire est promue par d'autres organismes et institutions?
7. Que croyez-vous que cette promotion vous apporte?

- 7.1- Pourquoi croyez-vous que c'est comme ça?
8. Considérez-vous que la notion d'économie sociale et solidaire développée au Québec sont applicables en Afrique de l'Ouest et plus particulièrement au Burkina Faso?
9. Croyez-vous que le transfert du concept d'économie sociale et solidaire soit pertinent?
- 9.1- Si oui, comment croyez-vous qu'il devrait s'effectuer? Par quel vecteur, vers quel type d'organisation, pour quel type d'activité, pour quel genre d'avantages?

Bibliographie

- Agence Canadienne pour le Développement International ACIDI. 2010. "Burkina Faso". En ligne. <http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/ACDI-CIDA.nsf/fra/JUD-124131655-PFM>. Consulté le 29 octobre 2010.
- Agence Canadienne pour le Développement International ACIDI. 2009. "Rapport statistique sur l'aide internationale. Année financière 2009. En ligne. [http://www.acdi-cida.gc.ca/INET/IMAGES.NSF/vLUImages/stats/\\$file/STATISTICAL-REPORT-2008-2009_FRA.pdf8-2009](http://www.acdi-cida.gc.ca/INET/IMAGES.NSF/vLUImages/stats/$file/STATISTICAL-REPORT-2008-2009_FRA.pdf8-2009)". Consulté le 5 septembre 2010.
- Association québécoise des Organisations de coopération internationale AQOCI. 2010. En ligne. <http://www.aqoci.qc.ca/>. Consulté le 1er septembre 2010.
- Association québécoise des Organisations de coopération internationale AQOCI. 2006. *La coopération internationale depuis 1985: tendances et perspectives*. Montréal, AQOCI.
- Assogba, Yao. 2000. « Gouvernance, économie sociale et développement durable en Afrique ». *Cahier de la Chaire de recherche en développement communautaire (CRDC)*, Série de recherche no 16, Hull: Université du Québec en Outaouais.
- Assogba, Yao. 2008. *Développement communautaire en Afrique: Comprendre la dynamique des populations*. Québec (Qué): Presses de l'Université Laval, 113 p.
- Baron, Catherine. 2007. « Transfert du concept d'économie solidaire en Afrique francophone. Paradoxes et atouts ». *Revue Tiers-Monde*, no 190, avril-juin 2007, p.325-342.
- Bélanger, Paul R. et Benoit Lévesque. 1992. « Éléments théoriques pour une sociologie de l'entreprise : des classiques aux "néo-classiques" ». *Cahier de recherche sociologique*, no 18-19, p.55-92
- Caouette, Dominique. 2008. « Les organisations non gouvernementales canadiennes: Bilan et perspectives ». In *L'aide canadienne au développement*. Montréal (Qué): Les Presses de l'Université de Montréal, p.112-135.

- Castel, Odile. 2003. « La dynamique institutionnelle de l'économie populaire solidaire dans les pays du Sud ». *Cahier de la Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC) Série Comparaisons internationales Nord-Sud et Sud-Sud no.4*, Août 2003, Hull:Université du Québec en Outaouais.
- Centre d'étude et de coopération internationale (CECI). 2010. En ligne. <http://www.ceci.ca/fr/>. Consulté le 10 septembre 2010.
- Chrysostomos, Mantzavinos. 2008. *Individus, institutions et marchés*. Trad. de l'anglais par Laurent Baechler. Paris : Presses Universitaires de France, 228 p.
- D'amours, Martine. 2007. *Économie sociale au Québec. Cadre théorique, histoire, réalités et défis*. Montréal (Qué): Éditions Saint-Martin, 150 p.
- Dancause, Luc, Richard Morin. 2011. « Gouvernance et composante associative de l'économie sociale : un partenariat État-société civile en question » In *L'économie sociale vecteur d'innovation : L'expérience du Québec* Sous la dir. de Marie J. Bouchard. Montréal : Presses de l'Université du Québec, p. 89-114.
- Defourny, Jacques, Patrick Develtere, Benedict Fonteneau et Sophie Adam. 1999. *L'Économie sociale au nord et au sud*. Paris. Paris: De Boeck, 278 p.
- Delmestri, Giuseppe. 2007. « Institutional Theory ». In *International encyclopedia of organization studies*. En ligne. SAGE Publications. Consulté le 20 Septembre 2010. http://www.sageereference.com/organization/Article_n236.html
- Develtere, Patrick, Benedict Fonteneau. 2002. « Société civile, ONG, tiers secteur, mouvement social et économie sociale : conception au Nord, pertinence au Sud? » *Cahier de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités. Série Recherche*. Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités *collectivités (CRDC)*. Hull:Université du Québec en Outaouais.
- Di Maggio, Paul J. et Walter W. Powell. 1991. « The Iron Cage Revisited: Institutional Isomorphisme and Collective Rationality in Organisational Fields ». In *The New Institutionalism in Organizational Analysis*. Chicago: University of Chicago Press, p. 41-82.

- Eme, Bernard et Jean-Louis Laville. 1999. « Pour une approche pluraliste du tiers-secteur ». *Nouvelles Pratiques Sociales* Vol.12, no.1, p.105-125.
- Escobar, Arturo. 1995. *Encountering development : the making and unmaking of the Third World*. Princeton, N.J.:Princeton University Press, 290 p.
- Favreau, Louis et Lucie Fréchette. 2002. *L'économie sociale au Nord et au Sud: Pistes de réflexion pour une politique de recherche en développement international au Canada*. Hull: Université du Québec en Outaouais, 98 p.
- Favreau, Louis. 2004. *Théories et stratégies de développement au Sud : itinéraire de 1960 à aujourd'hui*. Hull: Université du Québec en Outaouais. Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités CRDC.
- Favreau, Louis. 2008. *Coopération Nord-Sud et développement: Le défi de la réciprocité*. Québec (Qué): Presses de l'Université du Québec, 185 p.
- Gray, Barbara. 1989. *Collaborating*. San Fransisco: Josey-Bass Publisher, 329 p.
- Hirschman, Albert O. 1981. *Essays in trespassing. Economics to Politics and Beyond*. Cambridge, p.310
- Institut Nationale des Statistiques et de la Démographie (INSD). 2009. *Annuaire statistique 2009*. En ligne. http://www.insd.bf/fr/IMG/pdf/Annuaire_donnees_2009.pdf. Consulté le 5 septembre 2010.
- Institut de recherche en développement (IRD). 2008. *Carte de l'urbanisation en Afrique*. En ligne. Consulté le 5 avril 2011. <http://www.cartographie.ird.fr/dev-dur/pdfA3/urbanisation.pdf>
- Karlsson, Thomas. 2007. « Institutional Isomorphism ». In *International encyclopedia of organization studies*, SAGE Publication. En ligne. http://www.sage-ereference.com/organization/Article_n235.html. Consulté le 20 Septembre 2010.
- Laperrière, Anne. 2003. « L'observation directe ». In *Recherche sociale. De la problématique à la cueillette de données*, 4^e édition, sous la dir. de B. Gauthier, Québec : Presses de l'Université du Québec, p.269-291.
- Latouche, Serge. 2004. *Survivre au développement*. Paris: Mille et une nuits, 65 p.

- Laville, Jean-Louis. 1994. *L'économie solidaire : une perspective internationale*. Paris: Desclée de Brouwer, 334 p.
- Laville, Jean-Louis et Antonio David Cattani. 2006. *Dictionnaire de l'autre économie*. Paris: Folio actuel.
- Laville, Jean-Louis, Fraisse, et al. 2007. « Économie solidaire, des initiatives locales à l'action publique, Intro. » *Revue Tiers-Monde*, no 190.
- Leymarie, Philippe et Thierry Perret. 2006. *Les 100 clés de l'Afrique*. Paris: Hachette.
- Létourneau, Jocelyn. 2006. *Le coffre à outils du chercheur débutant: guide d'initiation au travail intellectuel*. Montréal: Éditions Boréal.
- Lévesque, Benoit, Marie-Claude Malo et Jean-Pierre Girard. 1999. *L'ancienne et la nouvelle économie sociale: deux dynamiques, un mouvement? Le cas du Québec*. Montréal: Université du Québec à Montréal.
- Lévesque, Benoit. 2003. « Mondialisation, démocratie plurielle, économie sociale et solidaire ». *Économies et Solidarités* Hors-série: p.103-121.
- Lévesque, Benoit et Martin Petitclerc. 2008. « L'économie sociale au Québec à travers les crises structurelles et les grandes transformations (1850-2008) ». *Économies et Solidarités* vol.39, n.2, p.14-37.
- Mauss, Marcel. 1923. *Essaie sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris: Année sociologique.
- May, Tim. 2001. « Documentary research: excavations and evidence ». *Social Research: Issues, Methods and Process*, 2nd edition, Buckingham: Open University Press, p.175-199.
- Meyer, Jahn. W. et Bryan Rowan. 1991. « Institutionalized Organizations: Formal Structure as Myth and Ceremony » In *The New Institutionalism in Organizational Analysis*. Dir. P. J. Di Maggio and W. W. Powell. Chicago: University of Chicago Press: 41-82.
- Québec, ministère des Relations internationales. 2010. En ligne. <http://www.mri.gouv.qc.ca/>. Consulté le 29 octobre 2010.
- Navarro-Flores, Olga. 2009. *Le partenariat en coopération internationale: Paradox ou compromis?* Montréal: Presse de l'Université du Québec,

- Organisation de Coopération et de Développement Économiques. 2006. « La zone écologique fragile du Sahel » dans *Atlas de l'intégration régionale de l'Afrique de l'Ouest, Série Environnement*. En ligne. <http://www.oecd.org/dataoecd/22/8/38410487.pdf>. Consulté le 29 octobre 2010.
- Organisation de Coopération et de Développement Économiques. 2010. « Afrique de l'Ouest » dans *Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest*. En ligne. http://www.oecd.org/pages/0,3417,fr38233741_38246608_1_1_1_1_1,00.html. Consulté le 29 octobre 2010.
- Organisation des Nations Unies. 2006. *Chronique sur l'urbanisation en Afrique*. En ligne. <http://www.un.org/french/pubs/chronique/2006/numero4/0406p18.htm>. Consulté le 5 avril 2011.
- Oxfam Québec. 2010. En ligne. <http://oxfam.qc.ca/fr/accueil>. Consulté le 10 septembre 2010
- Peemans, Jean-Philippe. 1997. *Crise de la modernisation et pratiques populaires. Au Zaïre et en Afrique*. Paris: Éditions L'Harmattan, 250 p.
- Powell, Walter W. et Janeth Anastasia Colyvas. 2007. « New institutionalism ». *International encyclopedia of organization studies*, SAGE Publications. En ligne. http://www.sage-ereference.com/organization/Article_n242.html. Consulté le 20 septembre 2010.
- Pourtier, Roland. 2001. *Afriques noires*. Paris: Hachette, 255p.
- Programme des Nations Unies pour le Développement. 2010. En ligne. <http://www.undp.org/french/africa/index.shtml>. Consulté le 29 octobre 2010.
- Rist, Gilbert. 2007. *Le développement: histoire d'une croyance occidentale*. 3e éd. rev. et augm. Paris : Les Presses Science Po, 483 p.

- Scott, Richard W. 1995. *Institutions and organizations*. Thousand Oaks, E.U.A.: SAGE Publications.
- Shragge, Eric et Jean-Marc Fontan. 2000. « Tendencias, Tensiones and Visions in the Social Economy ». In *Social Economy. International Debates and Perspectives*. Montréal: B. R. Books, p. 1-15.
- Sarria Icaza et Tiriba.2006. « Économie populaire » In *Dictionnaire de l'autre économie*. Paris: Folio actuel, p.259-269.
- Smillie, Ian. 1995. *The Alms Bazaar: Altruism under fire-non-profit organization and international development*. Ottawa: International Development Research Center, 286 p.
- Yin, Robert K. 1994. *Case Study Research: Design and Methods*, sec. edition, Sage Publications.